

S.M.A.D.E.S.E.P.

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon

**Comité Syndical
17 décembre 2009**

➤ Débat d'Orientation Budgétaire 2010

DEBAT d'ORIENTATION BUDGETAIRE 2010

Dans la perspective de doter le S.M.A.D.E.S.E.P. d'un budget primitif 2010 lors du prochain comité syndical, le débat d'orientation budgétaire préalable doit permettre d'apprécier la situation financière du Syndicat Mixte, afin de mieux préciser les choix budgétaires à réaliser au regard des priorités stratégiques établies par délibération n°2009-46 du 11 novembre 2009.

L'analyse budgétaire repose notamment sur le bilan comptable tel qu'il a pu être établi par les services du S.M.A.D.E.S.E.P. à la fin de l'exercice 2009, avant clôture des comptes ; il n'a donc pas valeur de Compte Administratif.

ANALYSE BUDGETAIRE

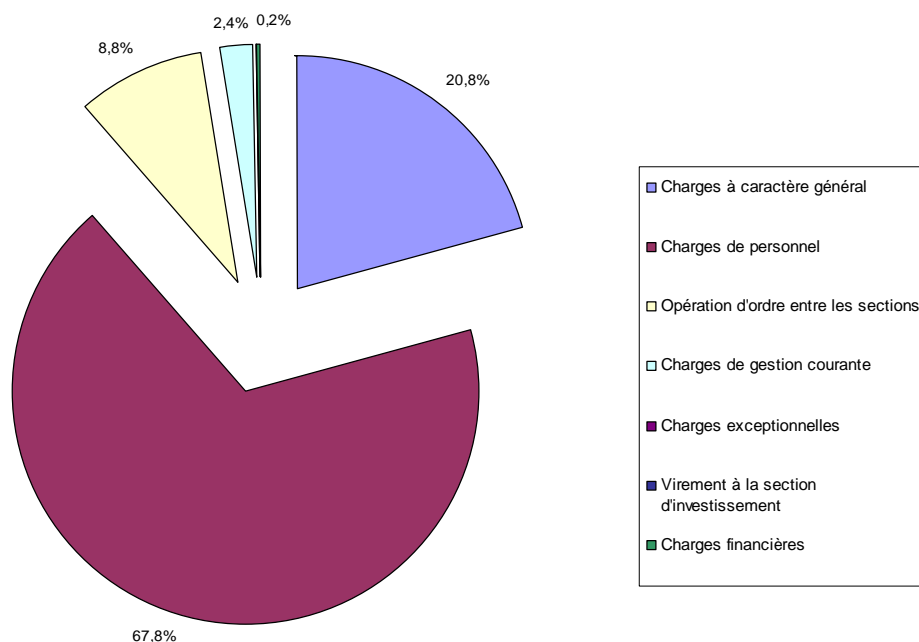
I – BILAN D'EXECUTION BUDGETAIRE 2009

L'examen des comptes 2009 tenus par le S.M.A.D.E.S.E.P. fait ressortir le bilan d'exécution suivant (les chiffres entre parenthèses sont ceux du Compte Administratif 2008) :

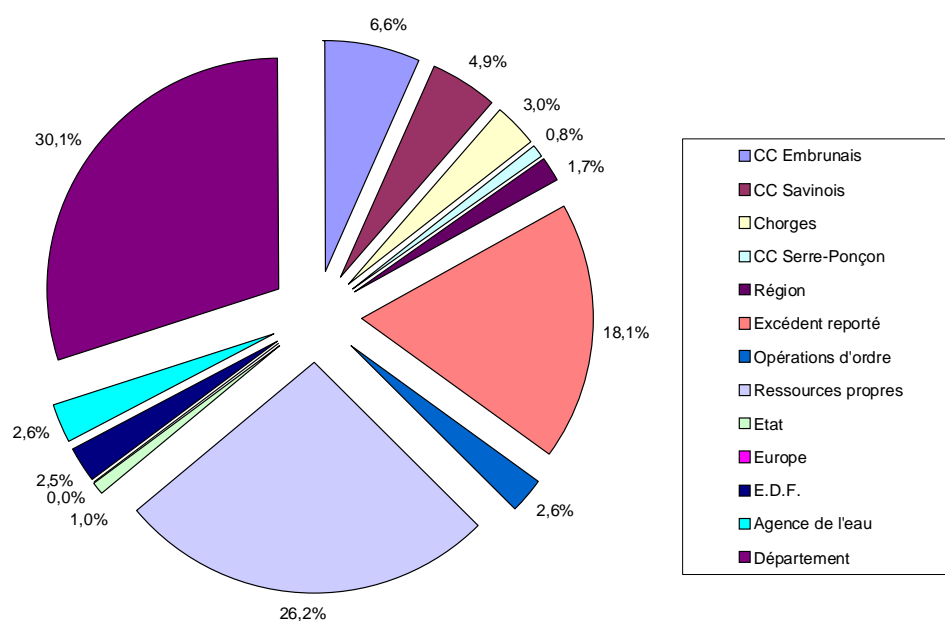
A / Section de fonctionnement

DEPENSES	494 927,43 €	(433 878,80 €)
Dont :		
Charges à caractère général	102 993,95 €	(96 869,49 €)
Charges de personnel	335 335,38 €	(298 059,02 €)
Opération d'ordre de transfert entre sections	43 745,01 €	(24 754,60 €)
Charges financières	1 112,55 €	(0,00 €)
Autres charges	11 740,54 €	(14 195,69 €)
RECETTES	611 515,95 €	(544 315,01 €)
Dont :		
Produits des services	108 357,08 €	(92 875,36 €)
Dotations + subventions	324 764,19 €	(325 940,69 €)
Opération d'ordre de transfert entre sections	16 092,65 €	(18 128,18 €)
Autres produits	50 642,82 €	(59 630,67 €)
Atténuation de charges :	1 223,00 €	(1 122,12 €)
Excédent antérieur reporté	110 436,81 €	(46 617,99 €)

Graphique 1 : Exécution budgétaire 2009 / Dépenses - Section de fonctionnement



Graphique 2 : Exécution budgétaire 2009 / Recettes - Section de fonctionnement



La section de fonctionnement en quelques mots

La section de fonctionnement présente un taux de réalisation en dépenses et en recettes inférieur au budget primitif 2009 (+ annexes), qui était de 633 739,28 €.

Cette différence en recettes s'explique pour partie par l'avance de trésorerie réalisée par le S.M.A.D.E.S.E.P. au niveau de l'animation du contrat de lac de Serre-Ponçon, du programme régional « Activités de pleine nature », de l'animation du projet « Boscodon » et du remboursement partiel de l'Etat pour les travaux de nettoyage des macro-déchets suite aux crues de mai/juin 2008. Cette avance peut raisonnablement être estimée à près de 35 000 € au 1^{er} décembre 2009.

Pour autant, la prévision budgétaire initiale se basant sur une contribution gelée des membres du Syndicat et une mobilisation concomitante de ses ressources propres se vérifie : plus de 160 000 € de recettes propres (hors subvention E.D.F.) auront pu être concrètement collectées contre 143 000 € en 2008. Cette différence positive entre les deux exercices comptables est tout à la fois liée à la montée en charge progressive des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public (nouvelles AOT, augmentation des redevances pour les bénéficiaires sortant de la période d'essai), et à l'augmentation des produits issus de la location des postes à flots (bonne saison touristique, nouveaux emplacements sur Port Saint-Pierre).

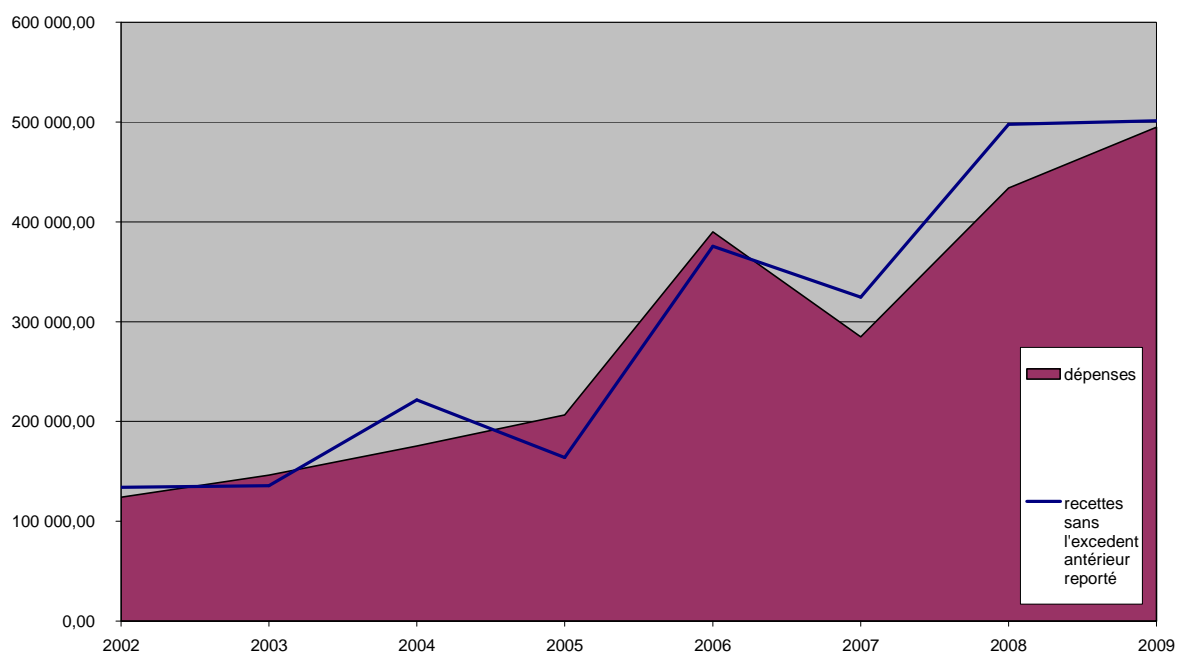
L'aide d'E.D.F., essentiellement orientée pour soutenir l'effort d'investissement (15 000 € d'aide en fonctionnement pour 35 000 € en investissement), concourt au taux général de subvention de la section de fonctionnement qui atteint 10% environ des recettes globales. L'essentiel des recettes de fonctionnement du Syndicat Mixte provient en 2009 de ressources directement générées par le S.M.A.D.E.S.E.P. (soit 47% des recettes totales) ; la contribution statutaire de ses membres adhérents est aujourd'hui inférieure au montant de ces mêmes recettes (soit 44%).

Ce niveau conforme de recettes permet d'assumer budgétairement les dépenses du S.M.A.D.E.S.E.P., largement mobilisées au service de la gestion touristique des rives de la retenue (entretien des espaces nautiques, surveillances des plages, gestion des équipements portuaires...). Avec la surveillance des plages, l'animation du contrat de bassin-versant et la mise en place de l'ingénierie nécessaire au montage du programme régional APN, près de 68% des dépenses de fonctionnement est ainsi consacré aux charges de personnel. L'augmentation significative des opérations d'ordre de transferts entre section (solde débiteur en fonctionnement de 27 652,36 € en faveur de la section d'investissement) est essentiellement consécutive de l'extension du ponton Prunières en 2008. La prévision budgétaire 2009 ayant intégré cette charge supplémentaire par un provisionnement important réalisé en début d'exercice comme la gestion rigoureuse des dépenses à caractère général (dont la part aura régulièrement décliné depuis 2004 : 40% en 2004, 33% en 2005, 27% en 2007, 23% en 2008 à moins de 21% en 2009) conduit à **un excédent prévisionnel de la section de fonctionnement de 116 588,53 €**

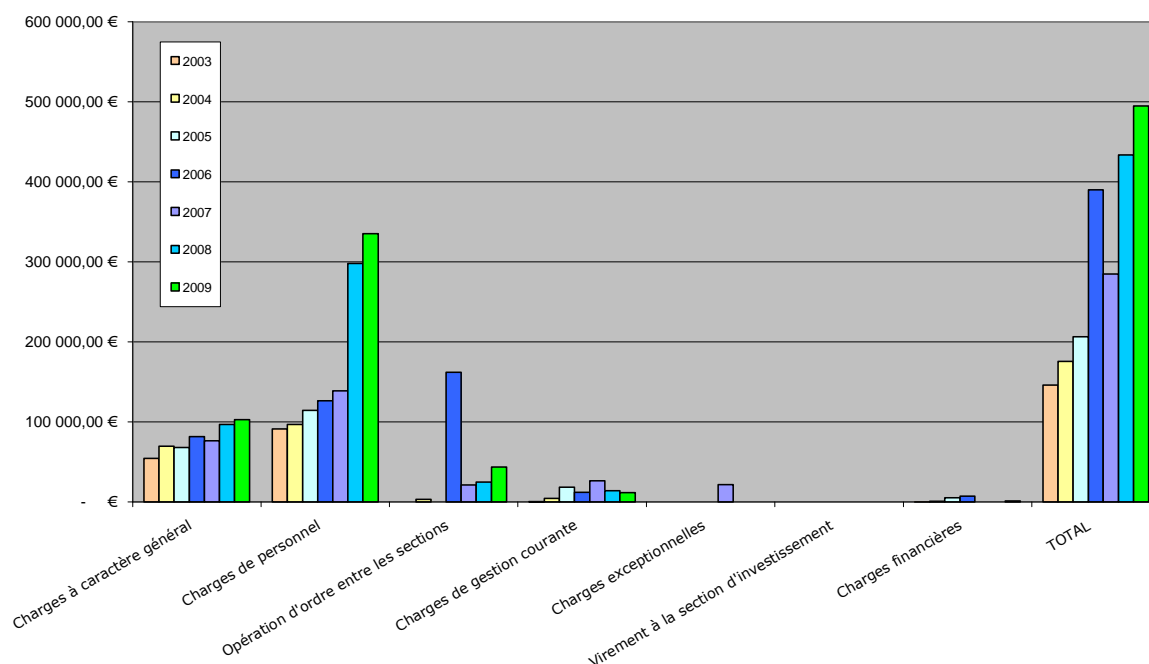
Plus précisément, le **résultat d'exécution prévisionnel est excédentaire de 6 152,32 €** (Cf. Graphique 3).

Les dépenses de la section de fonctionnement

Graphique 3 : Evolution du résultat d'exécution de la section de fonctionnement depuis 2002



Graphique 4 : Evolution 2003-2009 des dépenses de la Section de fonctionnement



Le graphique n°4 permet de parfaitement visualiser le confortement progressif des moyens mobilisés par le S.M.A.D.E.S.E.P. pour répondre à ces différentes missions : l'année 2009, conforme aux prévisions établies en début d'exercice, met en évidence ce constat avec près de 500 000 € de dépenses de fonctionnement réalisées dans l'année, essentiellement en direction des moyens humains de la structure.

S'agissant des charges de personnels, et malgré un budget en augmentation sensible, il est à noter que le recrutement de l'agent de développement touristique correspondant à l'animation du programme régional APN n'a été effectif que sur 4 mois, à compter du 1^{er} septembre au lieu du 1^{er} juillet comme programmer initialement.

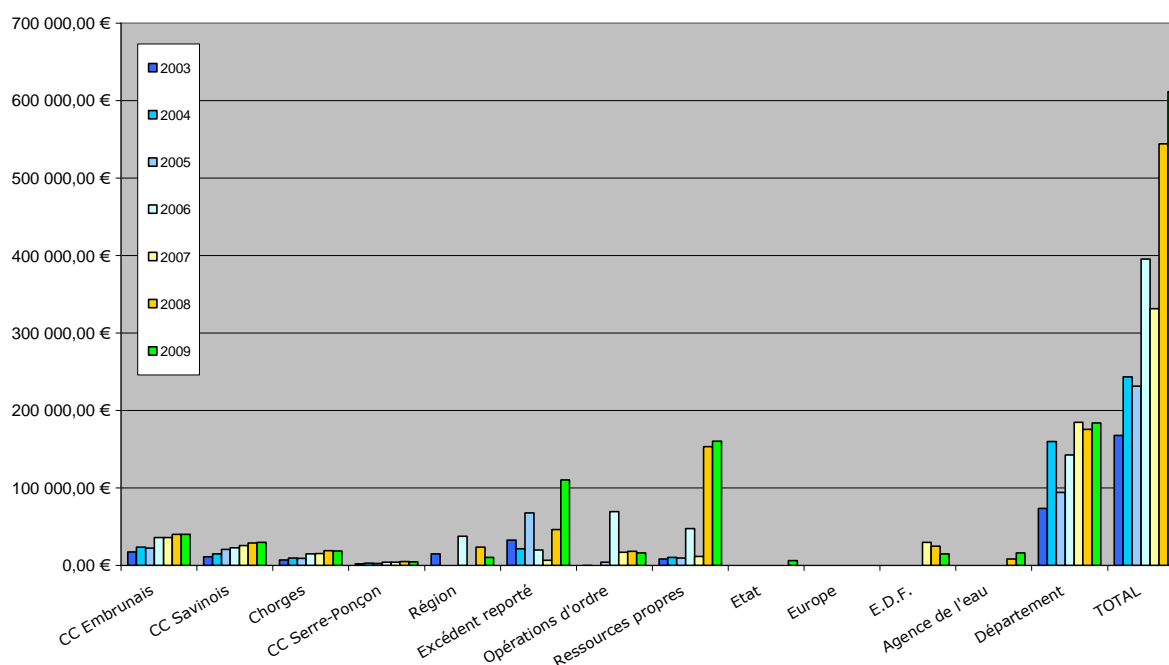
Par rapport au CA 2008, nous constatons une très légère augmentation des charges à caractère général, venant accompagner la hausse des charges de personnel et celle des opérations d'ordre entre les sections (amortissements). Cette montée en puissance conforme au BP 2009 est notamment perceptible à deux niveaux :

- sur les dépenses afférentes à la reprise en gestion des équipements publics nautiques (pontons, plages) :
 - o Eau et assainissement : de 382,47 € à 2 138,46 € (-459%)
 - o Energie - électricité : de 835,72 € à 1 390,69 € (-66%)
 - o Matériel roulant : de 1 140,57 € à 2 967,29 € (+16%)
 - o Maintenance : de 3 927,05 € à 4 900,06 € (+25%)
- sur les dépenses afférentes au confortement des moyens humains du Syndicat :
 - o Fournitures administratives : de 1 338,65 € à 2 097,19 € (+56%)
 - o Versement à des organismes de formation : de 0,00 € à 5 063,20 €
 - o Autre personnel extérieur : de 104 498,56 € à 109 818,95 € (+5%) - régularisation de la facturation 2008 au SDIS 05 et augmentation des coûts de surveillance des plages.

A contrario, la plupart des autres postes de dépenses (publicité, réceptions, éditions...) est stabilisée, voire encore réduite par rapport à l'exercice précédent. Ce constat amène à un taux de consommation des crédits prévus à l'exercice pour ces charges à caractère général de 70% environ, avec des disparités par grands postes assez fortes (de 59% pour les dépenses de « communication » -article 62 : autres services extérieurs- à 92% pour les dépenses concernant les frais de « gestion des biens et équipements » du Syndicat -article 61 : services extérieurs-).

Les recettes de la section de fonctionnement

Graphique 5 : Evolution 2002-2009 des recettes de la Section de fonctionnement



Les participations des collectivités adhérentes sont globalement identiques à celles versées en 2008. La participation d'E.D.F. en fonctionnement, mobilisée dans le cadre de la convention financière pluriannuelle liant depuis 2008 la société anonyme au syndicat, contribue, à hauteur de 15 000 € en fonctionnement (sur 50 000 € d'aide totale), au financement des charges de personnel pour les opérations de nettoyage des rives et de lutte contre les vents de sable. Elle participe d'une stratégie plus générale visant à bénéficier d'aides financières sur des programmes spécifiques, comme le contrat de bassin versant (Agence de l'eau, Région), le programme régional de développement des activités de pleine nature (Région) et l'animation relative au projet « Boscodon » (Région, Europe). Enfin, l'augmentation de ses ressources propres comme le report très important de l'excédent de fonctionnement 2008 permettent au S.M.A.D.E.S.E.P. d'assumer convenablement les missions qui lui ont été confiées (entretien des sanitaires et des équipements nautiques, gestion des postes à flot publics, surveillance des lieux de baignade). Ces ressources propres proviennent des redevances (50 642,82 € contre 35 610,83 € en 2008), de l'exploitation des pontons et des prestations de service (108 357,08 € -dont 4 200,00 € de participation des Alpes de Haute-Provence pour le balisage- contre 89 468,50 € en 2008).

Au final, le résultat reporté de 2008 conjugué à un résultat d'exécution budgétaire assez équilibré, conduisent à **un excédent prévisionnel de la section de fonctionnement en 2009 de 116 588,53 €**

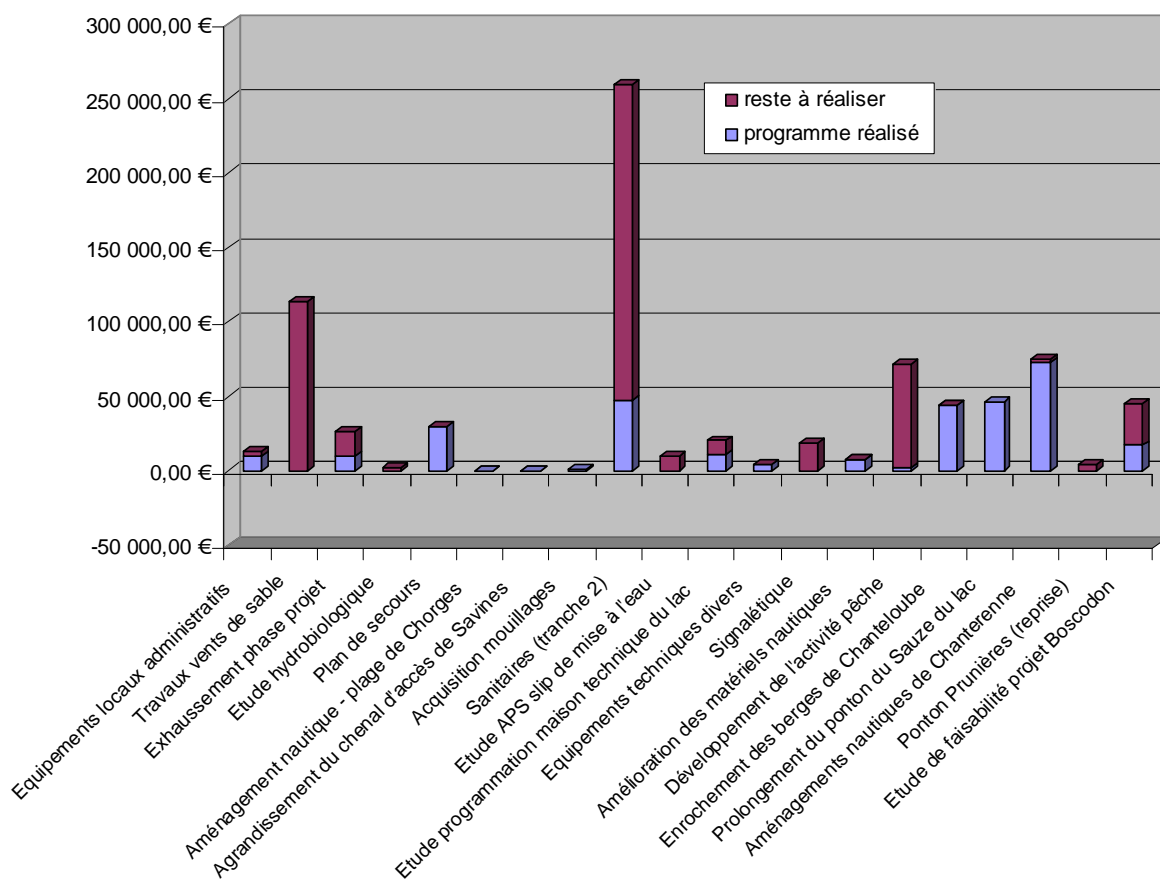
Cet excédent pourra permettre de consolider les moyens nécessaires au syndicat pour soutenir sa stratégie de développement définie autour des 5 grands axes qu'il a arrêtés : cette possibilité est notamment envisageable

pour assumer au mieux l'ouverture institutionnelle du S.M.A.D.E.S.E.P. vers les collectivités des Alpes de Haute-Provence. L'excédent sera également susceptible de venir soutenir des projets d'investissement en limitant le montant des contributions statutaires sollicitées.

B / Section d'investissement

DEPENSES	359 653,63 €	(330 939,92 €)
Dont :		
Opération d'ordre de transfert entre sections:	16 092,65 €	(18 128,18 €)
Immobilisations corporelles :		(327,70 €)
Opérations d'équipement (total) :	343 560,98 €	(312 484,04 €)
RECETTES	517 110,55 €	(457 853,53 €)
Dont :		
Opération d'ordre de transfert entre sections	43 745,01 €	(24 754,60 €)
F.C.T.V.A.	56 995,00 €	(23 655,00 €)
Dotations + subventions	191 269,74 €	(239 332,81 €)
Excédent d'investissement reporté	225 100,80 €	(264 406,31 €)

Graphique 6 : Etat de réalisation des Programmes d'investissement (hors projet "exhaussement")



En matière de dépenses, la section d'investissement présente un taux de réalisation qui demeure assez faible au regard du BP 2009 : la programmation 2009 prenait en effet en compte la réalisation totale des travaux d'exhaussement en queue de retenue, pour un montant global de 1 115 024,58 € TTC (études comprises) sur les 1 935 506,59 € de dépenses inscrites en début d'exercice. Les travaux « exhaussement » n'ont connu qu'un début de mise en œuvre opérationnelle en octobre, l'essentiel du chantier devant se dérouler à partir de janvier 2010 pour la seule partie « chenal » et « aménagements paysagers ».

En outre, le bilan des multiples expérimentations conduites en matière de « lutte contre les vents de sable » comme les conditions météorologiques rencontrées l'hiver dernier n'ont pas permis l'installation enterrée en queue de retenue des matériels d'irrigation ni même l'ensemencement automnal du fait d'une modification profonde des surfaces par l'apport de nombreux dépôts alluvionnaires non stabilisés.

Quelques dossiers d'investissement demeurent par ailleurs soumis à l'octroi de subventions publiques complémentaires : ceci autorise plus difficilement leur début de mise en œuvre opérationnelle (Développement

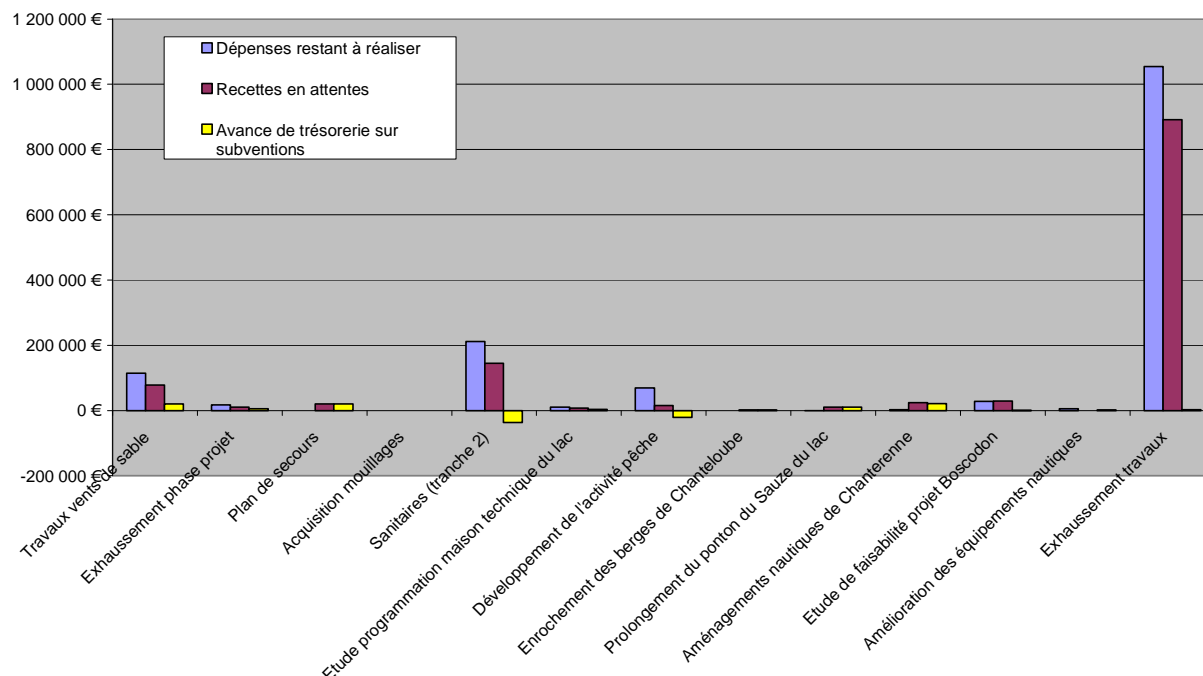
de l'activité « pêche », signalétique, site internet). Ces dossiers devraient bénéficier d'aides financières en 2010 ce qui autorisera leur bonne réalisation. La construction de trois sanitaires publics autour des rives de Serre-Ponçon a été retardée durant l'automne, en ne permettant qu'un début de réalisation effective. Ces chantiers seront finalisés au premier semestre 2010 pour permettre une mise en service en juin 2010. L'étude de faisabilité du projet « Boscodon, à la découverte des torrents du massif des Alpes » a été sensiblement lancée (diagnostic réalisé) : elle sera également livrée au S.M.A.D.E.S.E.P. à l'automne 2010.

Les études autofinancées par le S.M.A.D.E.S.E.P. pour la conception d'un APS relatif aux mises à l'eau de Chorges et de Rousset ont été mise en attente au regard d'une stratégie globale à acter pour l'année 2010, au travers de l'étude « Ports Propres ».

Au-delà de ces nombreux dossiers engagés sur la section d'investissement, quelques réalisations importantes auront pu être finalisées sur l'exercice : il s'agit notamment de la mise en place d'un réseau « radio » sur la retenue à partir d'une couverture VHF (et non plus d'un réseau privé), de l'enrochement des berges de Chanteloube au niveau du viaduc, du prolongement du ponton du Sauze du lac, des acquisitions de matériels nautiques, et des aménagements d'urgence (suite aux crues de 2008) sur la plage de Chanterenne.

Dans ces conditions, et malgré une concrétisation encore insuffisante, la section d'investissement a connu un taux de réalisation meilleur que lors de l'exercice précédent (près de 20% en 2009 contre 15% en 2008 et 7% en 2007). Ce constat a permis en matière de recettes, de rendre exécutoire la convention souscrite avec l'Etat pour le remboursement anticipé du FCTVA : près de 57 000 € de crédits perçus au titre du FCTVA auront ainsi pu venir alimenter les recettes de la section d'investissement alors que 16 000 € seulement avait été initialement programmés. Malgré ce remboursement anticipé et une valorisation de l'aide consentie par E.D.F. essentiellement en soutien de l'investissement (35 000 € sur les 50 000 € d'aide totale), le montant des recettes (hors report de l'excédent antérieur) est inférieur à celui des dépenses. Ce solde d'exécution déficitaire (288 153,22 € de recettes contre 361 165,18 € de dépenses) s'explique par l'absence de virement effectif de recettes depuis la section de fonctionnement (64 229,13 € prévus au BP) et par l'avance de trésorerieréalisée par le syndicat sur les programmes subventionnés. Cette avance, qui peut être évaluée à 30 000 € environ (Cf. graphique n°7), concerne essentiellement les programmes « lutte contre les vents de sable », « réseau radio », « Aménagements nautiques de Chanterenne » et « travaux de lutte contre l'exhaussement ». A contrario, le S.M.A.D.E.S.E.P. bénéficie d'une avance de trésorerie sur les programmes « développement de l'activité pêche » et « sanitaires - tranche 2 ».

Graphique 7 : Avance de trésorerie des opérations d'investissement - Budget 2009



Dans ces conditions, la section investissement présente un résultat prévisionnel d'exécution budgétaire 2009 déficitaire de **67 643,88 €**.

Au final, le résultat à la clôture de l'exercice 2008 amène à un **excédent prévisionnel de la section d'investissement de 157 456,92 €**

C / Suivi de trésorerie

Les excédents constatés depuis plusieurs années permettent aujourd'hui au S.M.A.D.E.S.E.P. de ne pas avoir recours à l'emprunt à court terme (ou à une ligne de trésorerie) pour assumer la réalisation des programmations budgétaires en fonctionnement et en investissement. Les excédents d'investissement, comptabilisés à hauteur de 137 756,00 € en 2006, de 264 406,00 € en 2007 et de 225 100,80 € en 2008 devraient se limiter à 157 456,92 € en 2009 compte tenu des opérations entièrement autofinancées sur ces excédents sans recours au virement effectif de crédits de fonctionnement sur la section d'investissement. Il est à noter que cette baisse de ces excédents d'investissement intègre également le fait que depuis l'année 2007 (avec prise réelle d'effet sur le budget 2008), le S.M.A.D.E.S.E.P. se refuse à solliciter l'avance des cotisations d'investissement auprès de ses collectivités adhérentes (ces cotisations sont depuis lors réclamées en fonction de la réalisation effective des différents programmes).

L'augmentation du budget de fonctionnement proposée en début d'exercice pour répondre aux nouvelles missions confiées au S.M.A.D.E.S.E.P. semble équilibrée, sans répercussions sur les cotisations statutaires sollicitées auprès des collectivités adhérentes. Cette prévision budgétaire satisfaisante ne doit pas masquer la diminution de l'excédent d'investissement reporté malgré un taux de réalisation encore insuffisant des dépenses d'investissement.

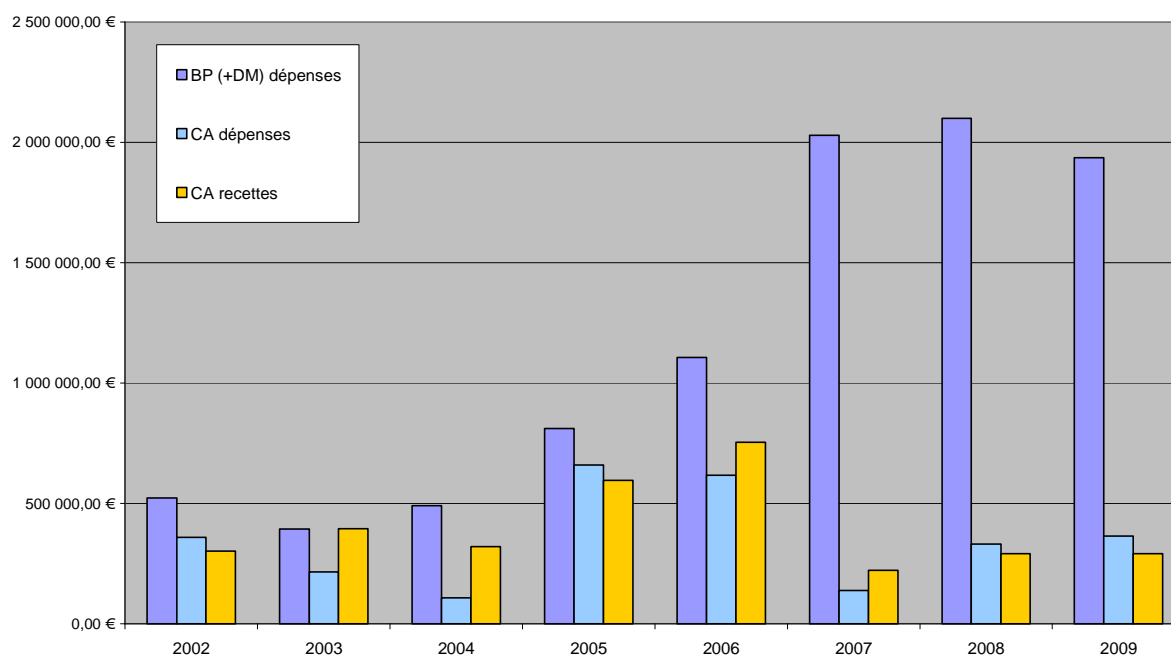
D / Conclusion

Malgré une augmentation budgétaire en fonctionnement assez sensible, le montant des cotisations réclamées auprès des membres du syndicat est resté dans sa globalité parfaitement stable. L'évolution des contributions des membres du S.M.A.D.E.S.E.P., au-delà du Budget Primitif établi en début d'exercice, dépend de fait grandement des investissements effectivement réalisés chaque année sur les différentes Communes, notamment au niveau d'opérations « d'intérêt individuel » : son analyse est renvoyée en annexes du présent document.

La possibilité que recouvre l'établissement public d'adosser le financement de sa section de fonctionnement sur une grande part de ressources propres, directement liées à l'exploitation touristique de la retenue, renforce indéniablement l'intérêt de son action intercommunale, tout en la soumettant aussi aux aléas de l'activité touristique (recettes issues de l'exploitation des postes à flots).

Les caractéristiques du lac de Serre-Ponçon, avec un marnage annuel très fluctuant, ne permettent pas d'offrir les garanties techniques de bonne exécution budgétaire du prévisionnel, reposant souvent sur des opérations situées en-deçà de la cote 780. En outre, le délai nécessaire au bouclage des plans de financement des projets arrêtés en début d'exercice contribue à accentuer cette difficulté structurelle.

Graphique 8 : Evolution des dépenses de la section d'investissement depuis 2002



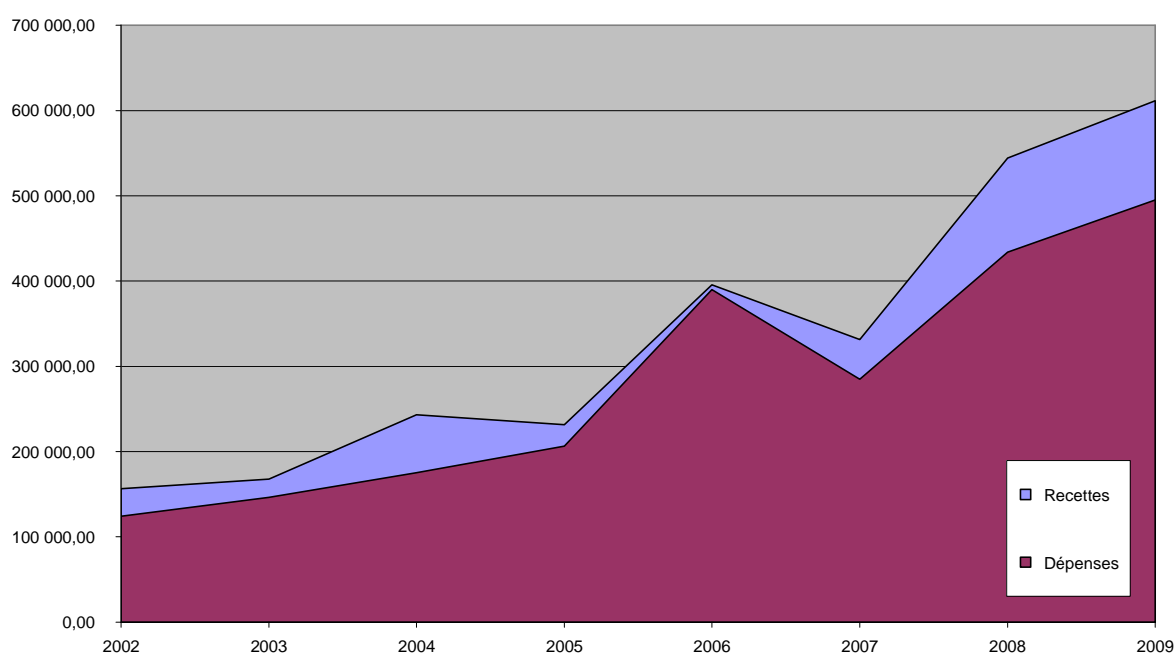
Ces différents éléments réclament aujourd'hui, après deux années d'investissements limités par rapport aux programmations initiales, de s'assurer plus précisément du caractère opérationnel des actions projetées : ceci implique à la fois de renforcer les études techniques préalables à ces opérations, de consolider le bouclage de leurs plans de financement prévisionnel et de définir un cœur d'intervention autour des actions apparaissant comme les plus urgentes. A cet effet, la définition des 5 grandes orientations stratégiques du S.M.A.D.E.S.E.P. doit permettre d'orienter sensiblement l'action notamment d'investissement de l'établissement public.

II - QUELQUES DONNEES BUDGETAIRES POUR 2010

A / Fonctionnement

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement tient au fait de recettes supplémentaires (gestion des postes à flot) et de dépenses moins importantes que prévues (embauche plus tardive de l'agent APN, gestion très contrainte des charges à caractère général, notamment au plan de la communication) : avec le résultat reporté de 2008, il permettra de dégager un peu plus de marge de manœuvre pour le prochain exercice (amortissements, autofinancement de nouveaux projets...).

Graphique 9 : Evolution du solde de la section de fonctionnement depuis 2002



L'évolution des dépenses de fonctionnement sur 2010 sera directement liée aux évolutions que le syndicat souhaite éventuellement mettre en place, notamment en termes de positionnement stratégique avec une ouverture progressive aux collectivités des Alpes de Haute-Provence. Par ailleurs, et au-delà de cette question centrale d'une intervention directe du S.M.A.D.E.S.E.P. sur la branche « Ubaye » de la retenue, le confortement de ses moyens humains devrait légitimement accompagner l'augmentation prévisible des charges d'entretien avec trois sanitaires supplémentaires.

En outre, le montant des ressources propres captées en 2009 par l'établissement peut être susceptible de constituer une année de référence au niveau de la gestion des équipements nautiques : les recettes 2010, sauf installations supplémentaires ou augmentation tarifaire, auront difficulté à être plus importantes (et pourraient en cas de mauvaise saison touristique être revues à la baisse). Quelques marges de manœuvre pourraient toutefois exister au niveau de l'appréciation des redevances d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public hydroélectrique (possibles nouvelles AOT, montée en charge des redevances des primo-arrivants). Il conviendra de demeurer relativement prudent dans l'évaluation prévisionnelle de ces recettes.

Enfin, il conviendra d'intégrer dans le futur exercice budgétaire l'effort d'autonomisation des aménagements nautiques gérés par le S.M.A.D.E.S.E.P. au niveau des lignes d'eau ou d'électricité (encore souvent branchés sur les réseaux communaux) : au-delà des frais occasionnés par ces nouveaux branchements, les coûts d'abonnement auront capacité à être rapidement majorés et à peser sur les exercices à venir.

Les charges générales relatives aux différents supports de communication devront enfin être impérativement mises en œuvre pour répondre aux projets établis à partir de l'année 2010 (bilan d'activité, site internet, Web SIG, éditions à réactualiser...).

B / Investissement

L'excédent évalué en investissement demeure assez solide (+ 157 456,92 €) grâce à l'excédent reporté de l'exercice antérieur, et, dans une moindre mesure, au montant provisionné au titre des amortissements et au remboursement anticipé par l'Etat de l'avance de TVA effectuée sur 2008 (près de 40 000,00 €). L'état de rapprochement entre dépenses réalisées et recettes qui devraient y correspondre, représente en outre un capital estimé aujourd'hui à moins de 30 000,00 € avancés par la structure. Ces excédents estimés ou réels pourraient permettre de répondre durablement sur la section d'investissement à l'érosion budgétaire liée au différentiel entre avance TVA et FCTVA, voire aux quelques opérations d'équipement effectuées sur fonds propres. Cette trésorerie risque toutefois de ne pas suffire pour faire face aux besoins de liquidités que pourraient engendrer les gros investissements programmés en 2010 avec plus de 700 000 €HT de dépenses quasiment obligatoires (car aujourd'hui contractuellement engagées - chenal de Chadenas pour 500 000 €HT à 800 000 €HT et sanitaires publics pour 160 000 €HT). Une ligne de trésorerie ou/et des emprunts à court terme (1 an) correspondant à l'avance TVA effectuée par le Syndicat Mixte pourrait constituer des réponses à ces possibles difficultés.

Le montant du FCTVA prévu pour l'exercice 2010 sera assez modéré, avec 46 300,00 € de recettes espérés.

Un nombre important de projets délibérés pour la plupart en juillet 2007 dans le cadre des contrats de Pays a fait depuis l'objet de demandes de subvention demeurant pour grande partie en attente. L'absence actuelle de réponses positives à ces sollicitations budgétaires pourrait également justifier de débattre à nouveau de leur intérêt respectif en vue de l'élaboration du Budget Primitif 2010. Ceci demeure d'autant plus plausible que le S.M.A.D.E.S.E.P., engagé dans l'élaboration de programmes contractuels (contrat de milieu, appel à projet régional relatif aux activités physiques de pleine nature, démarche régionale « ports propres »), s'est fixé 5 grandes orientations stratégiques qui ont vocation à conduire son action sur le court, moyen et long terme. Dans ces conditions, il convient donc de préparer par de l'étude opérationnelle les actions structurantes qui y correspondent afin d'assurer en second lieu leur programmation dans les meilleures conditions (notamment par la recherche de financements publics).

En outre, le constat reconduit pour la troisième année consécutive d'un taux de réalisation de la section d'investissement assez faible renvoie à la nécessité d'être plus efficace dans les programmations envisagées sur les exercices à venir.

Le Budget 2010 pourrait ainsi se fixer ce triple objectif :

- en soldant les opérations à ce jour déjà engagées,
- en limitant les nouveaux programmes aux actions prioritaires les plus urgentes,
- et en préparant au mieux, par des études pré-opérationnelles, les conditions de réalisation de gros investissements sur les exercices à venir.

L'ensemble des opérations inscrites au Budget 2009 figure au tableau synthétique ci-après.

ACTION		VENTS DE SABLE TRANCHE 2					COMMENTAIRES	
DEPENSES								
Montant Programmé		HT		TTC				
		150 000		179 400				
Montant engagé		102 251			Montant justifié	HT		TTC
						102 251		125430
Réalisation	% de réal	68						
RECETTES								
Financiers	part en %	subventions montant	versements effectués	%	versements en attente	reste subvention mobilisable		%
EDF	30	45 000	31 842	71	-	13 158		29
RÉGION	30	45 000	17 860	40	-	27 140		60
CG 05	30	45 000	22 500	50	-	22 500		50
TOTAL Financiers	90	135 000	72 202	53		62 798		47
TOTAL Autofin.	10	15 000	2 293	15	-	14 192		95
dont								
La Routière	5	7 500	-	0	-	7 500		100
SMADESEP	5	7 500	2 293	31	-	6 692		89
TOTAL OPERATION	100	150 000	74 496	50	-	76 989		51

ACTION		"Etude Exhaussement"					COMMENTAIRES	
DEPENSES								
Montant Programmé		HT		TTC				
		68 603		82 049				
Montant engagé		60 376		72 346	Montant justifié	HT		TTC
						51 579		
Réalisation	% de réal	88						
RECETTES								
Financiers	part en %	subventions montant	versements effectués	%	versements en attente	reste subvention mobilisable		%
Etat	40	27 442	14 416	53	-0,10	-		0
Région	20	13 720	7 207	53	-0,01	6 513		47
CG 05	10	6 860	3 430	50	174	3 430		50
TOTAL Financiers	70	48 022	25 053	52	174	9 943		21
TOTAL Autofin.	30	20 581			-	-		0
SMADESEP	30	20 581						0
TOTAL OPERATION	100	68 603	25 053		174	9 943		14

ACTION		"Travaux Exhaussement"					COMMENTAIRES	
DEPENSES								
Montant Programmé		HT		TTC				
		910 115		1 088 498				
Montant engagé		28 479		34 061	Montant justifié	HT		TTC
						28 479		34 061
Réalisation	% de réal	3						
RECETTES								
Financiers	part en %	subventions montant	versements effectués	%	versements en attente	reste subvention mobilisable		%
Etat	30	273 034	-	0	0,00	273 034		100
Région	30	273 034	-	0	0,00	273 034		100
CG 05	0	-	-	-	-	-		-
TOTAL Financiers	60	546 068	-	0	-	546 068		100
TOTAL Autofin.	40	364 047	18 716			-		0
SMADESEP	40	364 047						0
TOTAL OPERATION	100	910 115	-		-	546 068		60

ACTION		Développement de l'activité "Pêche"					COMMENTAIRES	
DEPENSES								
Montant Programmé		HT	TTC					
		142 000	263 598					
Montant engagé		1 756	2 100	Montant justifié		HT	TTC	
						-		
Réalisation	% de réal	1						
RECETTES								
Financiers	part en %	subventions montant	versements effectués	%	versements en attente	reste subvention mobilisable	%	
Etat	30	42 600	0	0	0,00		0	
Région	30	42 600	21 300	50	0,00	21 300	50	
CG 05					0,00	-		
TOTAL Financiers	60	85 200	21 300	25	-	21 300		
TOTAL Autofin.	30	56 800	5 991	11	-	50 809	89	
SMADESEP	30	42 600	0	0		-	0	
TOTAL OPERATION	90	142 000	27 291	19	-	72 109	51	
ACTION		"étude hydro bio"					COMMENTAIRES	
DEPENSES								
Montant Programmé		HT	TTC					
		50 000	59 800					
Montant engagé		-	50 000	Montant justifié		HT	TTC	
						-		
Réalisation	% de réal	-						
RECETTES								
Financiers	part en %	subventions montant	versements effectués	%	versements en attente	reste subvention mobilisable	%	
Agence de l'eau	45	22 500	22 500	100	0,00	-	0	
Région	10	5 000	5 000	100	0,00	-	0	
CG 05	20	10 000	10 000		0,00	-		
CG 04	5	2500	25 000		0,00	-		
EDF	10	5 000	5 000	100	2 250	-	0	
TOTAL Financiers	90	45 000	67 500	150	2 250	-		
TOTAL Autofin.	10	5 000	-	0	-	-	0	
SMADESEP	10	5 000	0	0		-	0	
TOTAL OPERATION	100	50 000	67 500	135	2 250	-	0	
ACTION		Projet "Boscodon"					COMMENTAIRES	
DEPENSES								
Montant Programmé		HT	TTC					
		45 000	53 820					
Montant engagé		13 961	16 697	Montant justifié		HT	TTC	
						-		
Réalisation	% de réal	31						
RECETTES								
Financiers	part en %	subventions montant	versements effectués	%	versements en attente	reste subvention mobilisable	%	
cr paca	30	13 500	9 000	67	0,00	4 500	33	
europe	50	22 500	0	0		22 500	100	
TOTAL Financiers	80	36 000	9 000	25	-	27 000	75	
TOTAL Autofin.	13	12 000	4 680	39	-	-	0	
SMADESEP	13	5 853	5 853	100		-	0	
TOTAL OPERATION	93	48 000	13 680	29	-	27 000	56	

ACTION		"Sanitaires tranche 2"					COMMENTAIRES	
DEPENSES								
Montant Programmé		HT	TTC					
		220 400	263 598					
Montant engagé		24 038	28 750	Montant justifié	HT	-	TTC	
Réalisation	% de réal	11						
RECETTES								
Financiers	part en %	subventions montant	versements effectués	%	versements en attente	reste subvention mobilisable	%	
Agence de l'eau	40	88 160	40 774	46	0,00	47 386	54	
Région	20	44 080		0	0,00	44 080	100	
CG 05	10	22 040	11 020		0,00	11 020		
TOTAL Financiers	70	154 280	40 774	26	-	102 486		
TOTAL Autofin.	30	66 120	18 765	28	-	47 355	72	
SMADESEP	30	66 120		0		-	0	
TOTAL OPERATION	100	220 400	59 539	27	-	149 841	68	
ACTION		"Plan de secours"					COMMENTAIRES	
DEPENSES								
Montant Programmé		HT	TTC					
		25 458	30 448					
Montant engagé		24 439	29 229	Montant justifié	HT	-	TTC	
Réalisation	% de réal	96						
RECETTES								
Financiers	part en %	subventions montant	versements effectués	%	versements en attente	reste subvention mobilisable	%	
Etat	77	19 605	-	0	0,00	19 605	100	
E.D.F.	0	-		0		-	0	
TOTAL Financiers	77	19 605	-	0	-	19 605	100	
TOTAL Autofin.	23	5 853	5 853	100	-	-	0	
SMADESEP	23	5 853	5 853	100			0	
TOTAL OPERATION	100	25 458	5 853	23	-	19 605	77	
ACTION		"etude maison technique du lac"					COMMENTAIRES	
DEPENSES								
Montant Programmé		HT	TTC					
		20 000	23 920					
Montant engagé		8 677	10 377	Montant justifié	HT	-	TTC	
Réalisation	% de réal	43						
RECETTES								
Financiers	part en %	subventions montant	versements effectués	%	versements en attente	reste subvention mobilisable	%	
cg 05	55	11 037	2 483	22	0,00	8 554	78	
	0	-				-		
TOTAL Financiers	55	11 037	2 483	22	-	8 554	78	
TOTAL Autofin.	29	5 686	2 951	52	-	2 734	48	
SMADESEP	29	5 686	2 951	52			0	
TOTAL OPERATION	84	16 722	5 435	32	-	11 288	68	

ACTION "enrochement des berges de Chanteloube"								COMMENTAIRES
DEPENSES								
Montant Programmé		HT	TTC					
		36 720	43 917					
Montant engagé		36 720	43 917	Montant justifié	HT	-	TTC	
Réalisation	% de réal	100						
RECETTES								
Financiers	part en %	subventions montant	versements effectués	%	versements en attente	reste subvention mobilisable	%	
cg 05	66	24 268	-	0	0,00	24 268	100	
TOTAL Financiers	66	24 268	-	0	-	24 268	100	
TOTAL Autofin.	16	12 452	12 454	100	-	-	0	
SMADESEP	16	5 853	5 853	100			0	
TOTAL OPERATION	82	36 720	12 454	34	-	24 268	66	
ACTION "aménagement nautiques chanterenne"								
DEPENSES								
Montant Programmé		HT	TTC					
		60 609	72 489					
Montant engagé		60 609	72 489	Montant justifié	HT	-	TTC	
Réalisation	% de réal	100						
RECETTES								
Financiers	part en %	subventions montant	versements effectués	%	versements en attente	reste subvention mobilisable	%	
cg 05	37	22 502	21 836	97	0,00	666	3	
CR PACA	23	14 000						
TOTAL Financiers	60	36 502	21 836	60	-	666	2	
TOTAL Autofin.	10	16 498	16 498	100	-	-	0	
SMADESEP	10	5 853	5 853	100			0	
TOTAL OPERATION	70	53 000	38 334	72	-	666	1	

III - ANALYSE QUALITATIVE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

Au-delà de l'évaluation quantitative de l'exécution budgétaire 2009 et des données chiffrées qui fonderont une partie du prévisionnel de l'exercice à venir, il semble important de bénéficier d'une lecture qualitative des réalisations du syndicat. Cette lecture toujours difficile (car introspective) doit reposer sur des indicateurs les plus objectifs possibles.

En ce sens, les principes retenus fin 2006 pour la mise en place d'une comptabilité analytique comme le repérage de critères évaluatifs « quantifiables » produisent des données susceptibles de nourrir cette appréciation qualitative.

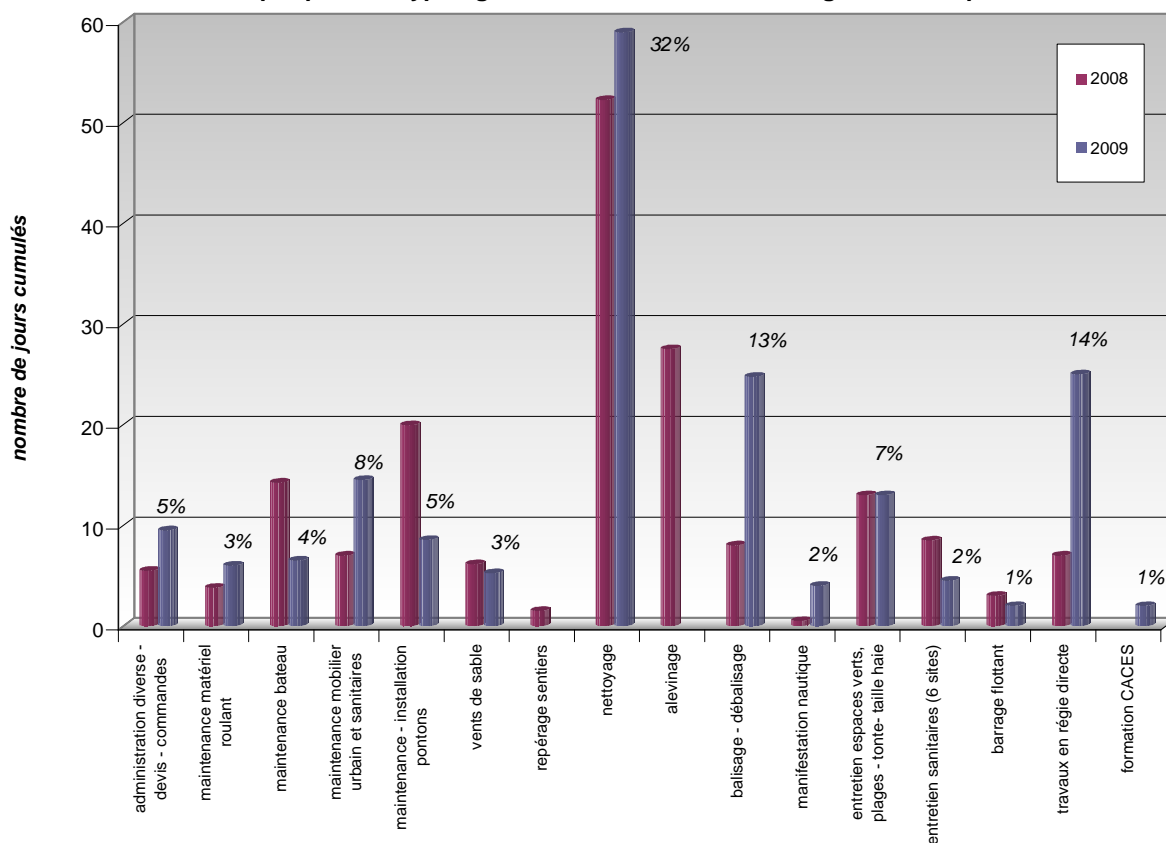
Enfin, les différents objectifs que le comité syndical avait acté lors du précédent Débat d'Orientation Budgétaire seront repris et appréciés en fonction des actions qui auront pu être conduites en 2009.

A / Comptabilité analytique

Le besoin de lisibilité des actions développées par le S.M.A.D.E.S.E.P. sur fonds propres (fonctionnement) a nécessité la mise en place progressive d'une comptabilité analytique permettant de mesurer plus précisément l'importance et la nature des moyens et des ressources consacrées à ces différentes actions. Les postes suivants ont donc fait l'objet d'un suivi particulier testé au cours de l'exercice 2007 :

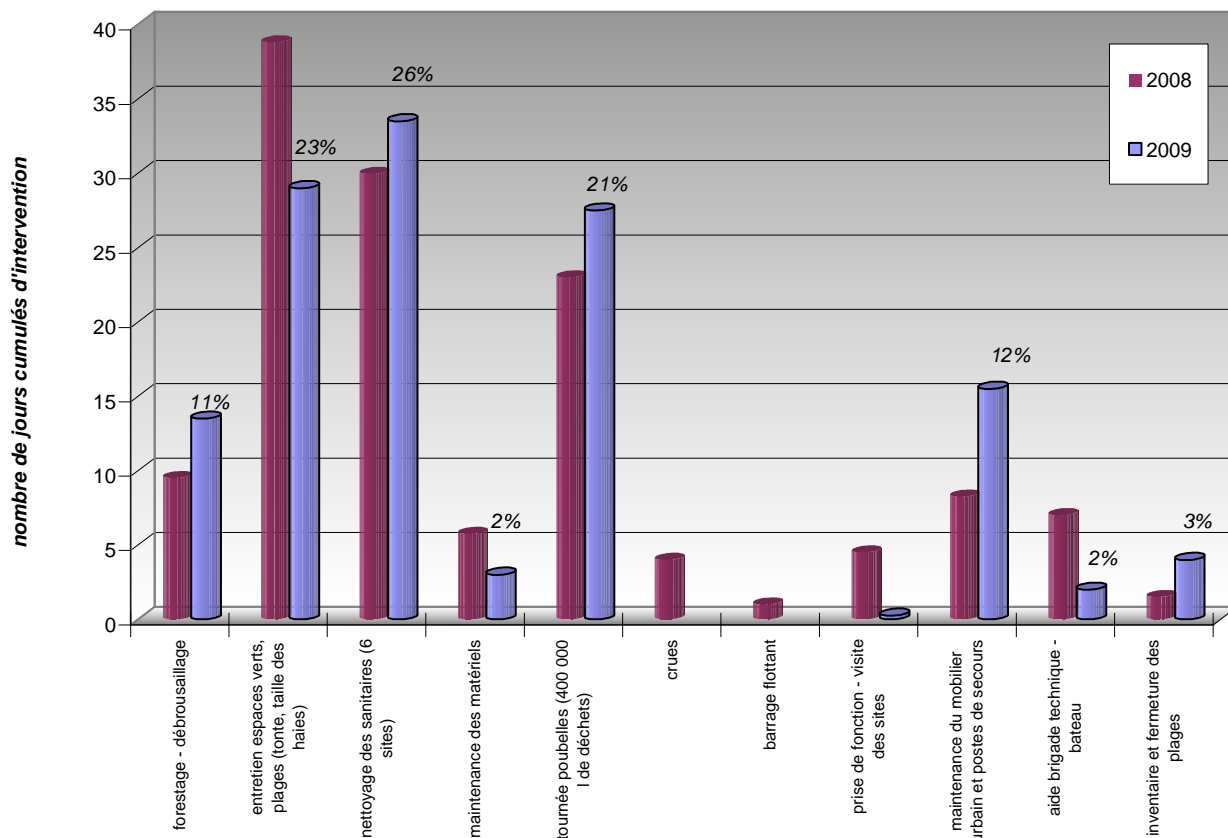
1. Dispositifs de lutte contre les vents de sable
2. Nettoyage des rives et des macro-déchets
3. Balisage et surveillance du lac
4. Aménagements et entretiens assurés en régie (sentiers, RIS, toilettes publiques...)
5. Etudes stratégiques et prestations de service
6. Administration générale

Graphique 10 : Typologie des interventions de la Brigade technique



Ce suivi, affiné en 2008 et complété par une analyse similaire conduite pour les activités de la « brigade verte », a pu permettre de mieux rendre compte de l'activité directe du Syndicat sur les rives de la retenue.

Graphique 11 : Typologie des interventions de la brigade verte en 2009



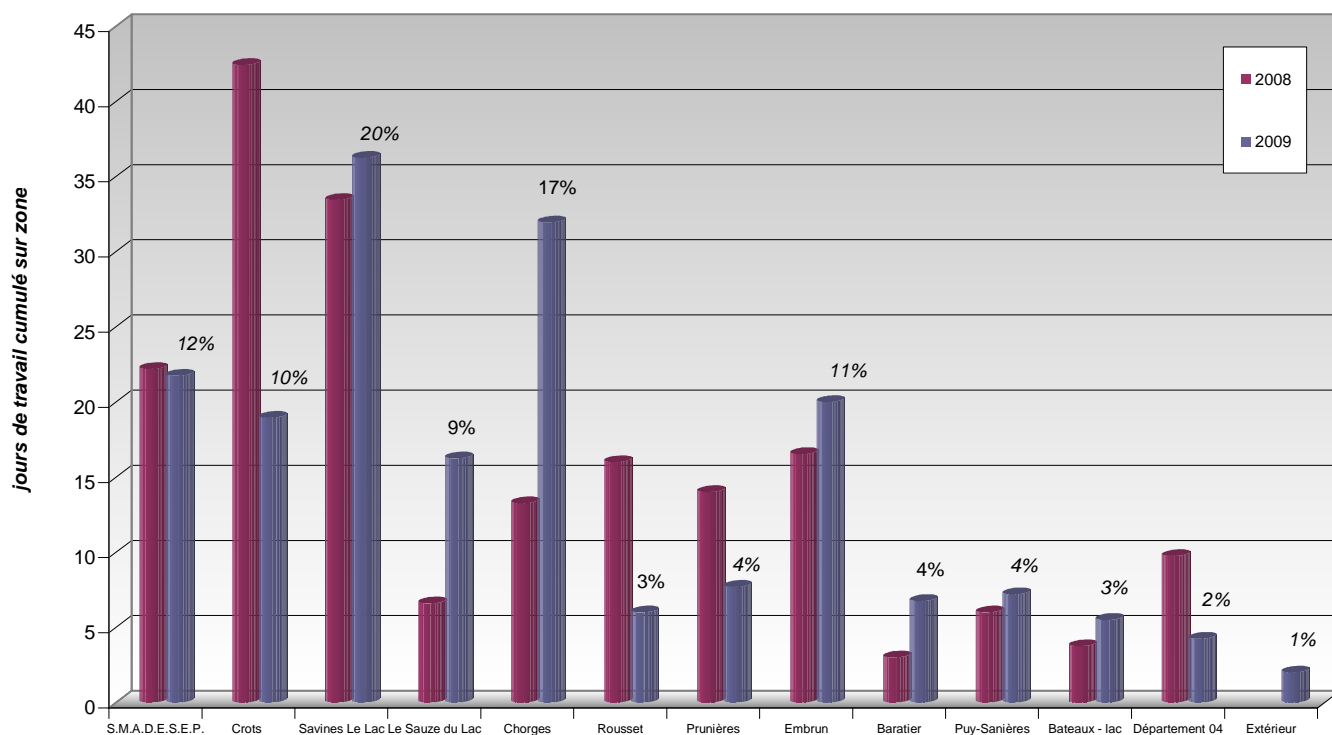
Ces deux graphiques permettent de constater que les deux équipes opérationnelles du S.M.A.D.E.S.E.P. ont encore recentré leur intervention sur leurs cœurs de métier respectifs (nettoyage des rives, balisage et gestion des pontons pour la brigade technique et entretien des plages, des sanitaires et ramassage des poubelles pour la brigade verte). Cette spécialisation renforcée en 2009 tient tout autant :

- Après l'année 2008 à vocation expérimentale, au renforcement du savoir-faire (et par conséquent de l'efficacité) de ces équipes, et notamment de la brigade verte, sur ces différentes missions,
- Au bénéfice d'une remise à niveau importante des équipements effectuée en 2008 (ponton, espaces verts, bateaux...),
- A une intervention de la brigade technique pour le balisage plus importante en 2009 que l'année dernière, du fait d'une évolution plus sensible du marnage de la retenue,
- Au renforcement des moyens matériels permettant des interventions individualisées plus pertinentes.

En outre, les missions de la brigade technique, présente toute au long de l'année, tendent à s'orienter sur des travaux d'aménagement et d'entretien « lourd » conduits en régie alors que la brigade verte, mobilisée pour la saison touristique, s'attache à gérer et préparer au mieux les différents sites d'activité estivale (plages et sites nautiques). Ce fonctionnement autorise également, par une grande réactivité, à ce que des chantiers puissent également être menés de concert pour une plus grande efficacité (cas des débroussaillages importants par exemple).

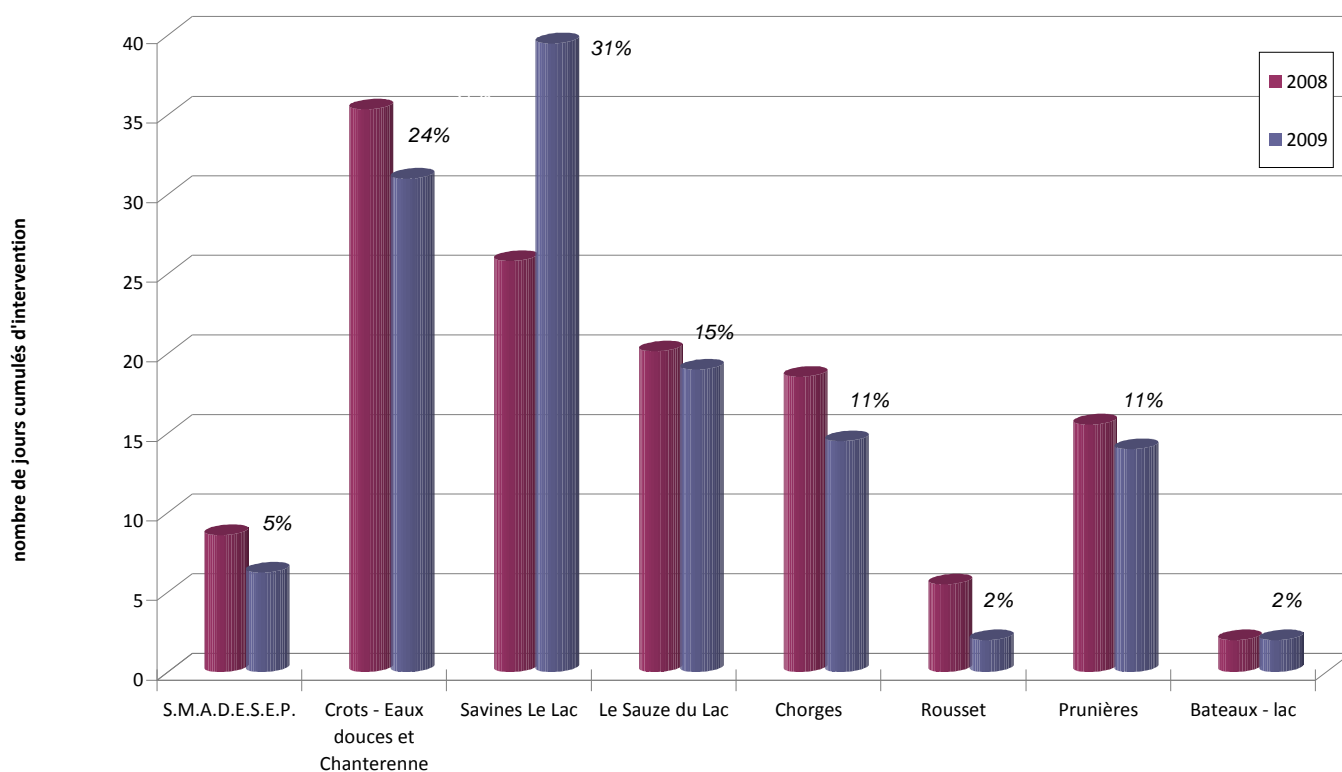
Les carnets de bord tenus par les deux équipes techniques permettent par ailleurs de localiser précisément les différents lieux d'intervention de chacune d'entre elles. Ce repérage met en évidence une mobilisation plus fréquente pour l'équipe technique sur les Communes de Chorges et de Savines-le-Lac, et pour la brigade verte, sur les Communes de Crots et de Savines-le-Lac. En l'absence de crue catastrophique comme celle rencontrée en mai/juin 2008, les secteurs d'intervention correspondent plus fidèlement aux zones d'activités nautiques : en ce sens, il est logique de retrouver comme lieux d'intervention fréquente les Communes disposant d'équipements nautiques (plages ou pontons), et dans une moindre mesure, celles concernées par le dépôt des macro-déchets (Embrunais essentiellement). Ce constat amène, à contrario de l'année 2008 qui était exceptionnelle, à une répartition de l'effort public du S.M.A.D.E.S.E.P. assez harmonieusement réparti sur les rives de la retenue, au regard des équipements existants et du linéaire de berges. L'absence d'un phénomène de crue exceptionnel comme en 2008 a permis aux équipes d'intervenir sur des secteurs plus isolés et moins prioritaires (criques le long des rives).

Graphique 12 : Répartition des lieux d'intervention brigade technique 2009



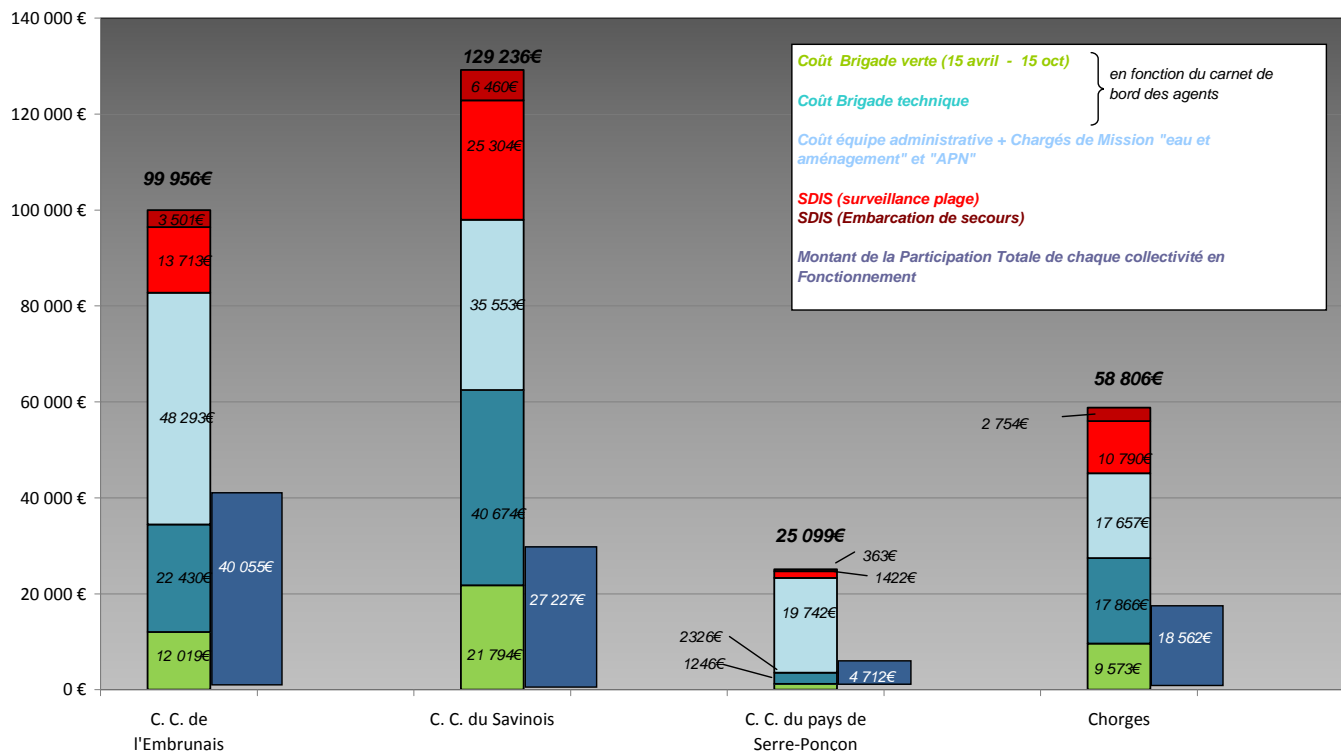
La reconquête de secteurs jusqu'à présent délaissés (l'îlet de Savines-le-Lac) impacte enfin cette répartition dans des conditions équivalentes à l'exercice précédent, avec des travaux de défrichage notable sur le secteur de Bois vieux (Rousset).

Graphique 13 : Répartition des lieux d'intervention de la brigade verte (du 20/04 au 20/10/09)



L'analyse comptable plus poussée permet d'établir un rapport « localisation des interventions/coût engendré pour la collectivité adhérente ». Afin de bénéficier d'une lecture globale, ont été également intégrés les frais de personnels administratifs ainsi que les prestations sollicitées auprès du SDIS des Hautes-Alpes pour la surveillance des plages et le financement des embarcations de secours.

Graphique 14 : Répartition géographique des coûts de mission au regard des cotisations en fonctionnement des collectivités riveraines adhérentes



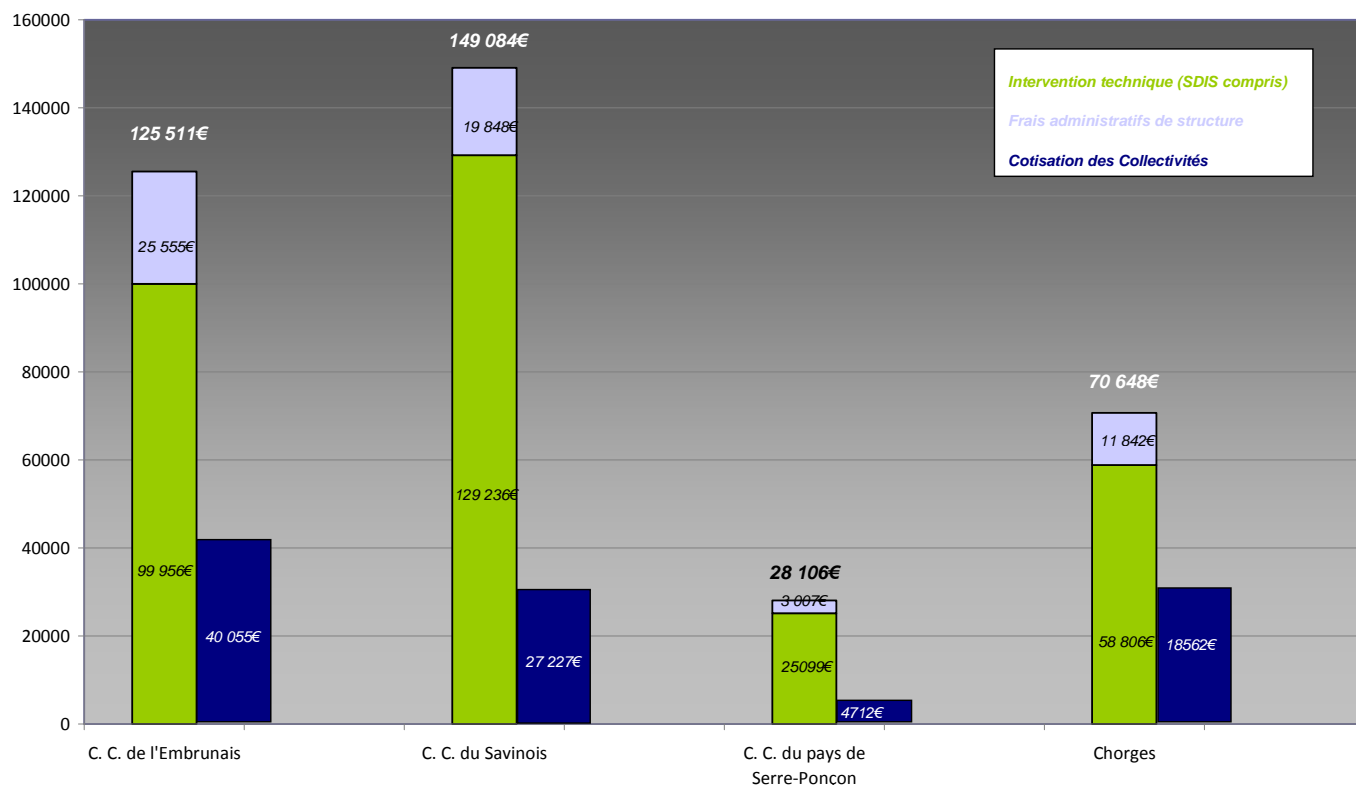
Cette étude met en évidence que, sans surprise, l'ensemble des collectivités riveraines du lac de Serre-Ponçon bénéficie d'un apport technique très largement supérieur en coût par rapport aux cotisations qu'elles mobilisent dans le même temps en fonctionnement. Ceci est notamment vérifié sur le Savinois où l'écart financier atteint 102 009,00 € (soit +375% de la cotisation), sur l'Embrunais (+59 901,00 € soit +150%), sur la Commune de Chorges (+40 244,00 € soit +216%) et, comme l'année dernière, sur le Pays de Serre-Ponçon (+20 387,00€ soit +433%).

Ces chiffres sont largement consolidés par rapport à ceux constatés en 2008 du fait de la présence en année pleine du Chargé de mission « Contrat de Bassin versant » et depuis le 1^{er} septembre 2009, de l'Agent de développement touristique (programme régional APN). Ils constituent également l'illustration concrète de la gestion par le Syndicat des plages et des pontons publics avec des répartitions territoriales hétérogènes (1 plage sur l'Embrunais, 2 plages sur le Savinois et 1 plage sur Chorges).

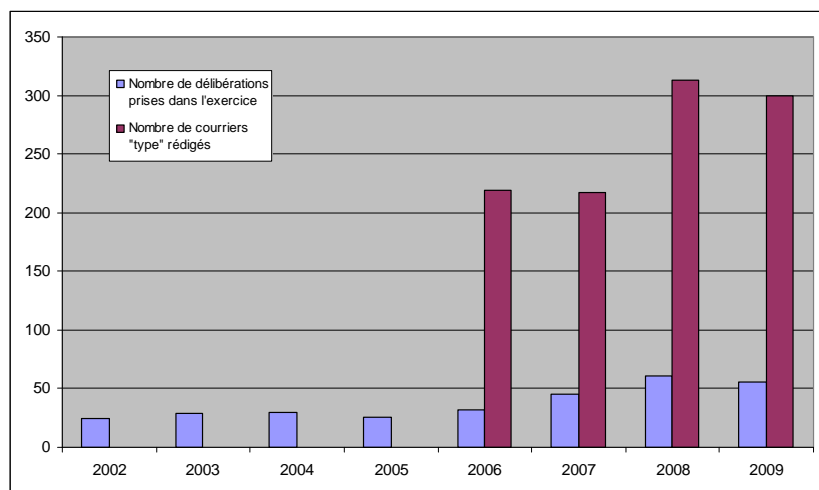
En ce sens, ils demandent à être interprétés au regard des recettes générées en ressources propres par le S.M.A.D.E.S.E.P. sur chacun des secteurs géographiques (3 équipements portuaires sur le Savinois, 2 sur Chorges et 1 sur le Pays de Serre-Ponçon).

Au total des charges de fonctionnement (Cf. Graphique 15), le caractère bénéficiaire des collectivités riveraines adhérentes est encore renforcé, traduisant la part importante que consent le Département dans le financement syndical ainsi que la capacité de l'établissement public à s'autofinancer pour une grande part sur des ressources propres (50% environ des recettes de sa section de fonctionnement).

Graphique 15 : Répartition géographique des coûts de mission et des frais administratifs de structure au regard de la contribution en fonctionnement des Collectivités riveraines adhérentes



De manière générale, l'administration générale du Syndicat constitue en 2009 une dépense très minoritaire, l'essentiel des dépenses de fonctionnement étant consacré à des missions opérationnelles (ou pré-opérationnelles). Quelques données chiffrées peuvent rendre compte du confortement de l'activité au cours de l'année écoulée de ce pôle de quatre personnels « administratifs »¹.



B / Evaluation de la mise en œuvre des orientations définies pour 2009

Conformément aux missions qui leur avaient été confiées, les trois commissions thématiques² du S.M.A.D.E.S.E.P. ont avancé des propositions permettant d'alimenter le Débat d'Orientations Budgétaires 2009. Les tableaux exposés ci-après, en reprenant de manière synthétique ces propositions, permettent d'apprécier de manière objective l'état de leur mise en œuvre.

¹ Depuis le 1^{er} septembre 2009 avec le recrutement de l'Agent de développement touristique APN

² Ces commissions ont été réunies les 19 novembre et 3 décembre 2008, à l'espace Savinois - Serre-Ponçon (Commune de Savines-le-Lac).

I – COMMISSION “QUALITE DE L’EAU”³

OPERATION	COÛT	Réalisée	OBJECTIFS	COMMENTAIRES
<i>Dossiers programmés ou en cours de réalisation</i>				
Lutte contre les vents de sable	37 K€ HT	non	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place en rive gauche (digue des Crots) - Poursuite de l'ensemencement 	<p><i>Les conditions climatiques (gel insuffisant) comme les bouleversements bathymétriques consécutifs aux crues de mai/juin 2008 n'auront pas permis la réalisation de ce chantier</i></p> <p><i>Les expériences réalisées par ailleurs comme l'étude souhaitée sur le secteur pour la mise en eau permanente posent question sur la pertinence liée à la finalisation de ce chantier</i></p>
Gestion des sédiments en queue de retenue (projet « exhaussement »)	910 K€ HT	En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation à conduire au regard de la crue de mai 2008 - Recherche de partenariats financiers 	<p><i>Le projet, réduit au seul chenal et aménagements paysagers, a été confié en septembre à la Routière du Midi pour un montant de 540 000 € HT</i></p>
Contrat de bassin versant de Serre-Ponçon	56 K€ TTC	oui	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la démarche de la manière la plus opérationnelle possible 	<p><i>Projet conduit sur l'intégralité du bassin versant par convention délibérée le 11/11/09 par le S.M.A.D.E.S.E.P.</i></p>
Développement de l'activité « pêche »	142 K€ HT	En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat à bâtir conventionnellement avec la Fédération départementale de pêche - Partenariat avec le LEP d'Embrun pour l'édification d'un chalet d'accueil (17 500,00 €TTC) 	<p><i>Convention renouvelée avec le LEP le 11/11/09</i></p> <p><i>PC déposé en septembre 2009</i></p> <p><i>Plans d'exécution finalisés</i></p>
<i>Nouveaux projets proposés pour 2009</i>				
Réalisation des profils d'eau des sites de baignade	100 K€ TTC	En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Etude à imaginer dans le cadre du contrat de bassin ? 	<p><i>Dossier de demande de subvention déposé en novembre 2009</i></p>
Aménagement de la queue de retenue (Baratier)	188 K€ HT	non	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de demande de subventions à monter en étroite concertation à partir de l'étude conduite cet été par le syndicat (stage d'Hélène ALLEOUD) 	<p><i>Dossier en attente des travaux projetés sur la ZA du Liou</i></p>

II – COMMISSION “TRAVAUX ET AMENAGEMENTS”

OPERATION	COÛT	Réalisée	OBJECTIFS	COMMENTAIRES
<i>Dossiers programmés ou en cours de réalisation</i>				
Travaux de lutte contre les vents de sable	37 K€ HT	non	<ul style="list-style-type: none"> - travaux d'enfouissement à réaliser - poursuite des expérimentations végétales 	<p><i>Les conditions climatiques (gel insuffisant) comme les bouleversements bathymétriques consécutifs aux crues de mai/juin 2008 n'auront pas permis la réalisation de ce chantier</i></p> <p><i>Les expériences réalisées par ailleurs comme l'étude souhaitée sur le secteur pour la mise en eau permanente posent question sur la pertinence liée à la finalisation de ce chantier</i></p>
Réseau de Radio-secours	25 K€ HT	oui	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'aboutir en 2009 - Projet en attente d'une mobilisation de l'Etat organisant l'implantation d'un réseau VHF en eaux 	<p><i>Projet réalisé, en attente de la formalisation des fréquences attribuées pour les différents usages et secteurs géographiques (décembre 2009 ?)</i></p>

³ Ces premières propositions demandent à être confirmées par la commission du 3 décembre 2008 qui fixera notamment les orientations générales du contrat de bassin versant de Serre-Ponçon.

			intérieures	
Extension du ponton de Port St Pierre	30 K€ HT	oui	- Travaux à réaliser sur le budget 2009	
Réalisation de sanitaires publics sur les plages de Rousset, Chorges et Savines le Lac	220 K€ HT	En cours	- Livraison des ouvrages pour l'été 2009 - Permis de construire instruits sur Rousset & Chorges - Difficultés juridiques sur Savines le Lac	Les marchés attribués depuis début décembre, sont en cours de réalisation. La livraison du gros œuvre sur Chorges sera effective avant fin décembre.
Exhaussement de la queue de retenue	910 K€ HT	En cours	- Levé topographique + Etude du profil en long de la Durance suite aux crues du printemps (SOGREAH) - Programme en attente des conclusions de cette étude	<i>Le projet, réduit au seul chenal et aménagements paysagers, a été confié en septembre à la Routière du Midi pour un montant de 540 000 € HT</i>
Mise en place de slip de mise à l'eau	765 K€ HT	non	- Etudes d'avant projet (15 à 30 K€) à réaliser durant 2009 dans le cadre d'une stratégie globale - Dossiers de demande de subvention à monter : o Slip mise à l'eau Rousset : prévisionnel de 150 K€ o Slip mise à l'eau Chorges : prévisionnel de 600 K€	<i>Dossiers reportés et intégrés dans l'étude générale « Ports Propres », attribuée fin 2009.</i>
Maison technique du Lac (étude)	?	non	- Dossier 2008 réorienté sur la maîtrise d'œuvre relative à la boîte à outils architecturales propre aux A.O.T. - Problématique pour autant essentielle à intégrer	<i>L'orientation stratégique (axe 5) approuvée par le S.M.A.D.E.S.E.P. reprenant de manière plus globale cette problématique.</i>
Signalisation des AOT par des panneaux d'information	15 K€ HT	En cours	- Première tranche à conduire sur 2009 sur les A.O.T. les plus « conformes » au cahier des charges	<i>Réorientation du projet sur la signalétique nautique. Maquettes approuvées par la commission « communication » - commandes en cours</i>
Développement de l'activité pêche (1)	20 K€ HT	En cours	- Construction d'un chalet prototype par le LEP d'Embrun	<i>Convention renouvelée avec le LEP le 11/11/09 PC déposé en septembre 2009 Plans d'exécution finalisés</i>
Enrochement des berges de Chanteloube	36 K€ HT	oui	- Incertitude sur les subventions allouées (Pays Gapençais) - Redéfinition des priorités d'intervention (viaduc) par la Commune de Chorges	<i>Travaux réalisés en novembre autour de la sécurisation du viaduc de Chanteloube</i>
Aménagement nautique de Chanterenne	53 K€ HT	oui	- Redéfinition des priorités du dossier (prolongement voire création de digues pour limiter les dépôts d'alluvions) - Dossier en attente de décisions municipales (réunion prévue courant décembre)	<i>Dossier réorienté sur la restauration de la plage, pour un montant majoré à hauteur de 70 000 €HT !</i>
Nouveaux projets (objets de délibérations du comité syndical)				
Développement de navettes lacustres	30 K€ HT	non	- Dossier non financé, non-prioritaire, et considéré sous l'angle des énergies renouvelables comme complexe	<i>Projet non prioritaire</i>
Sécurisation des usages et traitement du marnage	272 K€ HT	non	- Dossier non financé considéré comme non-prioritaire	<i>Projet non prioritaire</i>
Développement de l'activité pêche (2)	+ 122 K€ HT	non	- Etude touristique sur les retombées économique de	<i>Dossier en attente du positionnement favorable de l'Etat</i>

			l'activité pêche à réaliser (via CDT)	
Projet de valorisation touristique des torrents (étude de faisabilité du « projet Boscodon »)	60 K€ TTC	En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Visite sur site courant décembre d'un rapporteur de l'UE pour avis subventionnement FEDER (POIA) - Etude lancée vers janvier-février 2009 	<i>Etude en cours (diagnostic réalisé) confiée au bureau d'études J.E.D.</i>
Activités physiques de Pleine Nature (APN)	?	En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Candidature retenue par la Région sur un partenariat de 3 ans concernant des opérations structurantes - Mode d'animation à définir... 	<i>Agent de développement touristique recruté depuis le 1^{er} septembre 2009 Diagnostic et axes de développement délibérés le 11/11/09 par le comité syndical Convention avec la Région en cours de finalisation</i>
Aménagement de la zone du Liou (Baratier)	188 K€ HT		<ul style="list-style-type: none"> - Délibération du Comité Syndical prise mais demande de financement non déposée <ul style="list-style-type: none"> o Attente des résultats du levé topo SOGREA o Définition du projet relatif à la ZC par la CCE 	<i>Dossier en attente des travaux projetés sur la ZA du Liou</i>
<i>Nouvelles propositions pour 2009</i>				
Restauration des sentiers du Tour du Lac	835 K€ HT	non	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier en l'état non-prioritaire... (pas le cœur d'activité du S.M.A.D.E.S.E.P.) - Priorité donnée aux sentiers (à plat) au plus près de l'eau pour des parcours discontinus - Partenariat sollicité auprès du Département (PDIPR) 	<i>Projet à mettre en perspective avec le programme régional de développement des APN</i>
Aménagement du site de Bois-Vieux (Rousset)	?	En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de définir une programmation ambitieuse sur le moyen terme (slip de mise à l'eau, plage, stationnement, équipements annexes...) 	<i>Etudes relatives aux équipements nautiques replacés dans le cadre général de la démarche « ports propres » Aménagements touristiques réalisés en régie (aire de jeux, débroussaillage...)</i>
Aménagement aire d'accueil camping-car aux Eaux Douces	?	non	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier à traiter en urgence... quel type d'accueil possible et souhaité par les collectivités (diurne, nocturne ou les deux ?) 	<i>Projet en attente des indications des services de l'Etat Aménagements touristiques réalisés en régie (installation de corbeilles, tranchées interdisant l'accès de la rive aux camping-cars...)</i>
Extension de la plage Chanterenne (Crots) Réparation des dégâts suite aux crues de 2008	35 K€ HT ?	oui	<ul style="list-style-type: none"> - Reprofilage nécessaire en vue d'une utilisation de la plage jusqu'à la côte 774 mètres NGF - Définition des modalités de nettoyage et des équipements futurs de protection contre la nite (digue ?) 	<i>En complément des crédits réservés au projet d'équipement nautique (montant total de 70 000 €HT) Projet chiffré (120 K€ Ht environ) mais non financé.</i>
Extension du ponton du Club Nautique de Chanteloube (Chorges)	20 K€ HT	non	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle faisabilité opérationnelle ? 	<i>Faisabilité à vérifier durant l'hiver 2010-2011</i>
Requalification de la plage de la baie de la gendarmerie (Savines-le-Lac)	15 K€ HT	non	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique à préciser 	<i>Travaux déjà réalisés en 2008</i>
Mise en place de pompes à carburant	?	non	<ul style="list-style-type: none"> - Faisabilité technique et coûts de fonctionnement à étudier (pompe itinérante sur une 	<i>Etude « ports propres » engagée</i>

(Chorges, Savines le Lac, voire Ubaye)			barge à double coque et double réservoir, installations fixes ?...)	
Réalisation de profils d'eau des sites de baignade (via le Contrat de Lac)	?	engagé	- Profils d'eau destinés à améliorer la connaissance des sites de baignade, afin d'optimiser les prélèvements de qualité des eaux de baignade effectués par la DDASS	Projet délibéré le 10/11/2009
Permettre le développement harmonieux du lac par de grands équipements structurants	?	engagé	- Réalisation d'une étude de programmation opérationnelle sur les différents sites nautiques de Serre-Ponçon : <ul style="list-style-type: none"> o Diagnostic « Port Propres » o Etudes APS des équipements portuaires structurants (mise à l'eau, port à sec, aire de carénage...) 	Diagnostic « Ports propres » et programme régional APN engagés. Délibération le 10/11/2009 de 5 axes de développement stratégique

III – COMMISSION “TOURISME ET COMMUNICATION”

OPERATION	COÛT	Réalisée	OBJECTIFS	COMMENTAIRES
<i>La politique de communication et d'information du S.M.A.D.E.S.E.P.</i>				
Plaquette d'information sur la sécurité sur le lac	5 K€ TTC	non	- Maintien de l'édition, en révisant éventuellement sa ligne éditoriale (homogénéisation des éditions « Serre-Ponçon »)	Edition 2009 en attente de la modification de l'arrêté inter préfectoral
Mutualisation des éditions avec le Comité de promotion : - Carte touristique « nautisme et patrimoine » - Conception de fiches « produits » - Présentoir	5 K€ TTC 10 K€ TTC ?	oui	- Recherche de la meilleure complémentarité avec le Comité de promotion, au travers d'actions mutualisées sur tout le territoire du lac - Les éditions du syndicat limitées au nautisme - Un partenariat peut être envisagé pour la conception de fiches « produits », l'édition restant à la charge du comité ou du maître d'ouvrage du produit (sentiers, nautisme, vélo, patrimoine)	Carte « nautisme » rééditée en intégrant les demandes du S.M.A.D.E.S.E.P. (zoom sur la retenue de Serre-Ponçon)
Révision du site internet	25 K€ HT	En cours	- Le site du S.M.A.D.E.S.E.P. est aujourd'hui dépassé dans ses contenus et son positionnement : il serait souhaitable de le reconstruire en partenariat (portail web « Serre-Ponçon » ?, SIG interactif ?)	Appel d'offres lancé Sélection du candidat suite à la commission des marchés du 30/11/2009
Mutualisation de moyens de communication	-	engagé	- Objectif à moyen terme à travers plusieurs axes possibles (photothèque, vidéothèque, <u>webmaster</u> , attaché de presse...)	Mise en place d'un contrat « type » d'acquisition de photographies
Asseoir une communication institutionnelle	10 K€ TTC	engagé	- Développer les supports de communication qui permettront au S.M.A.D.E.S.E.P. de mieux	Site internet, SIG, Axes de développement stratégique

			informer le territoire de l'action conduite sur Serre-Ponçon	
Consolider ses bases de données	10 K€ HT	oui, engagé	<ul style="list-style-type: none"> - Confortement et développement du SIG par l'intégration de couches d'information supplémentaires (cadastre, bornes E.D.F., bathymétrie...) - Valoriser l'outil par un fonctionnement en réseau (intranet) 	<i>Acquisition de la licence administrateur du logiciel SIG</i> <i>Récupération des données bathymétriques auprès d'E.D.F.</i> <i>Sollicitation des données cadastrales auprès du CRIGE</i> <i>Projet de développement « gestion des équipements » par le programme SILMAS</i>
Améliorer l'offre au public dans la commercialisation des équipements publics nautique	?	non	<ul style="list-style-type: none"> - S'engager dans un partenariat permettant de rendre plus lisible et plus accessible la location des postes à flot public (centrale de commercialisation via le Comité de promotion de Serre-Ponçon ?) 	<i>En attente de la mise en place des sites web du S.M.A.D.E.S.E.P. et du comité de promotion (portail numérique)</i>
<i>Les projets conventionnels</i>				
Convention d'information et d'échanges mutuels avec E.D.F.	-	oui	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du partenariat engagé depuis 2002 avec E.D.F. 	Mise en place effective en janvier 2009
Cahier des Charges annexés aux conventions d'AOT	-	En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Implication juridique du cahier des charges « équipements nautiques » (Cf. remarques de la DDE) - Renforcement du référentiel architectural par un partenariat avec le LEP d'Embrun 	Boîte à outils architecturale en cours d'élaboration (contrat de maîtrise d'œuvre souscrit auprès d'Eric BOISSEL, réalisation du chalet prototype par le LEP d'Embrun)

LES PROPOSITIONS DES COMMISSIONS SECTORIELLES

Conformément aux missions qui leur avaient été confiées, les trois commissions thématiques⁴ du S.M.A.D.E.S.E.P. ont avancé des propositions permettant d'alimenter le Débat d'Orientation Budgétaire 2010. Ces propositions peuvent faire l'objet des tableaux synthétiques exposés ci-après.

I – COMMISSION “QUALITE DE L’EAU”⁵

OPERATIONS	COÛT (2010)	COMMENTAIRES
<i>Dossiers programmés ou en cours de réalisation</i>		
Contrat de bassin versant de Serre-Ponçon	56 K€ TTC	- Poursuite de la démarche de la manière la plus opérationnelle possible
Etude diagnostic « Ports Propres »	50 K€ HT	- Marché attribué suite à l'avis de la commission du 30/11/2009
<i>Nouveaux projets 2010</i>		
Réalisation des profils des masses d'eau de Serre-Ponçon	50 à 200 K€ HT	- Etude intégrée au contrat de bassin - Etude indispensable en 2010 dans le cadre de la réalisation obligatoire des profils d'eau des sites de baignade

II – COMMISSION “TOURIME”

OPERATIONS	COÛT (2010)	COMMENTAIRES
<i>Dossiers programmés ou en cours de réalisation</i>		
Travaux de lutte contre les vents de sable	37 K€ HT	- Dossier à abandonner en l'état des expérimentations et en attente de l'élaboration du plan de gestion opérationnel en queue de retenue - Valorisation dans le cadre du projet paysager en rive droite ?
Réalisation de sanitaires publics sur les plages de Rousset, Chorges et Savines le Lac	220 K€ HT	- Livraison des ouvrages pour l'été 2010 - Transformation des sanitaires existants de Chorges en douches à étudier
Exhaussement de la queue de retenue	540 K€ HT	- Réalisation sur 2010 - Pas d'aménagement de plage au droit de l'AOT du CNASP
Mise en place de slip de mise à l'eau	?	- En attente des conclusions du diagnostic « ports propres »
Maison technique du Lac (étude)	?	- Problématique essentielle à intégrer, autour de la conception d'une capitainerie
Signalisation des AOT par des panneaux d'information	15 K€ HT	- Non prioritaire - Intérêt pour autant de signaler au plan de la réglementation nautique les accès au lac (rampes de mise à l'eau et pontons)
Développement de l'activité pêche (1)	20 K€ HT	- Construction d'un chalet prototype par le LEP d'Embrun
Remblaiement pour la création d'une mini-piste dédiée au parapente à Crots	-	- Projet à accompagner pour la réalisation d'un aménagement le plus qualitatif possible
Aménagement nautique de Chanterenne	120 K€ HT	- Projet identifié par la commission « tourisme » du 28/10/2009 comme non prioritaire au regard des coûts prévisionnels importants...
Projet de valorisation touristique des torrents (étude de faisabilité du « projet Boscodon »)	60 K€ TTC	- Diagnostic réalisé devant déboucher sur une finalisation de l'étude courant 2010 - Prestations complémentaires (voyage d'études, séminaire technique) à évaluer au regard des possibilités financières
Activités physiques de Pleine Nature (APN)	?	- Programme de développement à conclure avec la Région et à mettre en œuvre pour 3 ans dès 2010

⁴ Ces commissions ont été réunies les 19 novembre et 3 décembre 2008, à l'espace Savinois - Serre-Ponçon (Commune de Savines-le-Lac).

⁵ Ces premières propositions demandent à être confirmées par la commission du 3 décembre 2008 qui fixera notamment les orientations générales du contrat de bassin versant de Serre-Ponçon.

Nouveaux projets (objets de délibérations du comité syndical)					
Développement de l'activité pêche (2)	+ 122 K€ HT	-	Dossier en attente des financements complémentaires de l'Etat/Europe		
Plan de gestion opérationnel de la queue de retenue de Serre-Ponçon	26,25 K€ HT	-	Dossier déposé en attente de l'instruction des services financeurs		
Nouvelles propositions pour 2010					
Aménagement aire d'accueil camping-car aux Eaux Douces	?	-	Dossier à traiter en urgence ... en attente du positionnement et des avis préalables des services de l'Etat		
TRAVAUX d'ENTRETIEN/AMELIORATION		Priorité	Régie	Chantier mixte	Prestation externe
<u>Plages</u>	Réseau eau/électricité	+			600€HT
	Tapis synthétiques	++			
	Défibrillateur Semi Automatique : 5	-			7 000€HT
Savines-le-Lac	Terre végétale, aspersion, élagage, végétalisation	+	15 000€HT		
	Electricité + évacuation eau Baie de la gendarmerie	++		1300€HT	
	Enrobé parking + marquage handicapé	+			
	Barrière parking + panneaux Baie de la Gendarmerie	++		13 000€HT	
	Sanitaires à refaire	-		30 000€HT	
Chorges Baie Saint-Michel	Aspersion + gazon + élagage	+			
	Enrobé à reprendre (béton)	++	1 000€HT		
	Garde-corps escalier à repeindre	++	100 €		
	Enrochement + 2 chemins d'accès	++	1 000 €		
	Marquage Parking handicapé	+			
Crots	Aspersion + arbres + terre végétale + tables de pique-nique	+		30 000€HT	
	Prolongement de la digue de Chanterenne	-			120 000€ HT
Port Saint Pierre	Gazon terrain volley	+			
	Barrière chemin	+		1 000€HT	
	5 petits lampadaires	+			4 000€HT
	terre + gazon sur aire de pique-nique	+			
Rousset	Tout-venant	+			500 €
	Sanitaires à refaire	++		8 000 €	
<u>Pontons</u>	Pompes d'évacuation	-			50 000€HT/pompe
	Portillons	++			30 000 €
	Panneaux d'infos	++			
	Poste à carburant	+			100 000€ invest./poste

	Totalité du réseau eau et électricité	+			50 000€HT
Chorges Baie Saint-Michel	Numéroter les emplacements + matérialiser les places "Accueil"	++			
Savines-le-Lac	Bornes à changer	++			6 000€HT
Prunières	Changement des chaînes	++			
	Gateway + taquets	++			
Port Saint Pierre	Enfouissement corps morts	++			
<u>Rampes de mise à l'eau</u>					
Chorges	Rallonger de 20m	+			
Rousset	Rampe de mise à l'eau	+			
<u>Extension pontons et mouillages</u>					
Chorges	Extension ponton Chanteloube	+			
	zone de mouillage BNPA à agrandir, 20 bouées de mouillages à changer, chaînes	++			
Savines-le-Lac	Mouillages à la Baie de la Gendarmerie	+			
Port Saint Pierre	Mouillages	+			
<u>Balisage</u>					
	Balises permanentes à vérifier et à numéroter	++			
Prunières	Extension chenaux traversier	++			
Chorges	Extension chenaux traversier Baie Saint-Michel	++			
Embrun, Crots	Balisage haut fond - "Chenal de navigation"	++			
Port Saint-Pierre	Extension chenaux traversier	++			
	Périmètre de baignade	++			
La Bréole	Chenal traversier	++			
	Zone VNM : balisage lié à l'arrêté interpréfectoral	++			
<u>Autres</u>					
Prunières	Ponton ski nautique à réinstaller	++			
Chorges – Berge des Trémouilles	Protection de la berge par apport de matériaux (environ 150 m ³) mis en œuvre partenariale avec la Commune	++			
Chorges – Chanteloube	Parement de la bande de circulation du viaduc en matériaux roulés 10/30	+			

III – COMMISSION “COMMUNICATION”

OPERATIONS	COÛT (2010)	COMMENTAIRES
<i>La politique de communication et d'information du S.M.A.D.E.S.E.P.</i>		
Plaquette d'information sur la sécurité sur le lac	5 K€ TTC	- Maintien de l'édition, en intégrant les modifications de l'arrêté inter préfectoral de navigation
Mutualisation des éditions avec le comité de promotion : - Carte touristique « nautisme et patrimoine » - Conception de fiches « produits » - Présentoir	5 K€ TTC 10 K€ TTC ?	- Recherche de la meilleure complémentarité avec le Comité de promotion, au travers d'actions mutualisées sur tout le territoire du lac - Les éditions du syndicat limitées au nautisme - Un partenariat peut être envisagé pour la conception de fiches « produits », l'édition restant à la charge du comité ou du maître d'ouvrage du produit (sentiers, nautisme, vélo, patrimoine) - Mise en perspective nécessaire avec le programme APN
Refonte du site internet	25 K€ HT	- A finaliser impérativement sur 2010 à partir du cahier des charges validé fin 2009
Message Radio Alpes 1	-	- Partenariat à redéfinir avec la radio, étant entendu que le message est centré sur la sécurité
Bilan d'activités annuel	?	- A mettre en place sur 2010, et à diffuser largement au regard de l'impact départemental de l'action du S.M.A.D.E.S.E.P.
Consolider ses bases de données	10 K€ HT	- Confortement et développement du SIG par l'intégration de couches d'information supplémentaires (cadastre, bornes E.D.F., bathymétrie...) - Valoriser l'outil par un fonctionnement en réseau (intranet) - S'appuyer sur le programme Interreg SILMAS pour ces expérimentations
Charte de communication	?	- Renforcer la lisibilité publique de l'action du S.M.A.D.E.S.E.P., notamment au niveau des actions sous-traitées (sécurité avec le SDIS), éventuellement par le biais d'accords conventionnels
<i>Signalétique touristique</i>		
Restauration des R.I.S. à vocation touristique	18 K€ HT	- Panneaux à rénover tant au niveau des supports que des contenus, en confortant le produit « Serre-Ponçon, Destination nautique »
Panneaux d'information nautique et/ou portuaire	20 K€ HT	- Réglementation et conseils d'usage pour naviguer sur la retenue - Modalités et règlements pour la location des postes à flot publics
Lisibilité touristique sur les sites nautiques	10 K€ HT	- Oriflammes (par 3) à installer sur les sites nautiques de Serre-Ponçon, afin de renforcer l'image de l'entité lacustre
<i>Communication autour de programmes ou d'événementiels 2010</i>		
Contrat de Bassin versant	-	- La Durance, depuis sa source jusqu'au barrage de Serre-Ponçon...
Adhésion des collectivités du 04	-	- S'appuyer sur le programme régional de développement des activités de pleine nature pour engager des partenariats et une communication commune
Le réseau alpin des espaces lacustres	-	- Le programme Interreg SILMAS doit permettre à la Région PACA de mieux valoriser avec le S.M.A.D.E.S.E.P. l'image de Serre-Ponçon au plan européen
L'anniversaire des 50 ans de Serre-Ponçon	?	- En fonction de la mobilisation effective d'E.D.F., de nombreux événements pourraient être mis en avant, parmi lesquels : o Spectacle pyrotechnique, o Exposition bâtie avec les archives départementales à partir d'une opération de collecte de la mémoire orale, o Montgolfière aux couleurs d'E.D.F. et de Serre-Ponçon
<i>Stratégie à moyen terme</i>		
Siège administratif et technique du S.M.A.D.E.S.E.P.	?	- La mise en place de locaux fonctionnels autour de l'idée de « capitainerie » doit permettre de rendre plus efficaces et plus visibles les services du S.M.A.D.E.S.E.P. (professionnalisation de l'accueil touristique sur la retenue, « destination nautique »).
Communiquer à partir de labels reconnus	?	- Il convient de viser à terme l'obtention de labels reconnus au moins au plan national (pavillon bleu, tourisme et handicap...) afin de renforcer la crédibilité de la destination « Serre-Ponçon »

BUDGET 2010 ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES...

L'évaluation de la réponse qu'apporte le S.M.A.D.E.S.E.P. vis-à-vis de différentes missions dont il a la charge, amène à avancer quelques propositions techniques, destinées à améliorer cette réponse autant au plan qualitatif que quantitatif. Ces propositions sont bien évidemment à considérer comme éléments supplémentaires susceptibles d'alimenter le Débat d'Orientation Budgétaire 2010. Elles doivent bien évidemment s'appuyer sur les grandes orientations stratégiques définies par le comité syndical pour guider l'action publique de l'établissement public à court, moyen et long terme. C'est d'ailleurs à travers ce cadre stratégique qu'il convient d'aborder la programmation budgétaire à venir.

1. Développer l'assise institutionnelle du Syndicat

- a. Concrétiser l'adhésion des collectivités des Alpes de Haute-Provence*
- b. Améliorer la gestion foncière (Domaine public hydroélectrique, terrains du Département mis à disposition)*
- c. Renforcer les partenariats institutionnels (Etat, Région, Conservatoire du Littoral, Pays) et technique (RRGMA, UPACA...)*

2. Structurer et conforter l'offre touristique nautique

- a. Assurer le développement qualitatif de la plaisance par un plan global d'aménagement nautique (quai et rampe de mise à l'eau, aire de carénage, pompe à carburant, port à sec...)*
- b. Veiller à la complémentarité et à la nécessaire diversification de l'économie touristique locale (programme régional APN)*
- c. Accompagner la nécessaire professionnalisation des acteurs de Serre-Ponçon*
- d. Viser en la labellisation qualitative des sites touristiques nautiques (pavillon bleu, label « tourisme et handicap »...)*

3. Protéger et mieux gérer la ressource aquatique

- a. Mettre en œuvre un contrat de bassin versant Serre-Ponçon / haute Durance*
- b. Garantir le développement touristique durable des activités nautiques (adaptation au marnage, pompe à carburant, aire de carénage), en s'appuyant notamment sur le diagnostic « Ports Propres »*
- c. Travailler en concertation à l'échelle du bassin versant de la Durance (EPTB, SAGE, SOURCE)*

4. Apporter des réponses pérennes aux enjeux touristiques et environnementaux de la queue de la retenue (branche Durance)

- a. Entériner un plan de gestion opérationnel en queue de la retenue « Durance » aux enjeux spécifiques du secteur (marnage, vents de sable, activités nautiques, liaison écologique « amont », extractions...)*

5. Doter le S.M.A.D.E.S.E.P. d'un outil de travail adapté à ses missions et à son fonctionnement

- a. Disposer d'ateliers (bateaux et engins TP) et de lieux de stockage au plus près de l'activité principale (rive du lac)*
- b. Rendre plus lisible l'existence institutionnelle du Syndicat autour d'un lieu fonctionnel, à la fois technique (capitainerie du lac) et administratif (siège)*
- c. Valoriser la gestion numérique des bases de données confiées au Syndicat (SIG web)*

En ce sens, l'ambition fixée par le comité syndical, croisée aux possibilités budgétaires de la structure et de ses partenaires, nécessite de planifier une stratégie opérationnelle à court, moyen et long terme. Au-delà des dossiers liés à la gestion quotidienne des missions confiées au S.M.A.D.E.S.E.P., ces trois temps distincts semblent constituer le gage d'une réponse efficiente en permettant :

- De définir précisément la nature des principales actions venant en écho des 5 objectifs fixés (« **CONNAITRE** ») ;
- De rechercher les meilleures conditions pour leur bonne réalisation, notamment par le montage de dossiers de demande de subvention ou par la mise en place de partenariats (« **PARTAGER** ») ;
- En réalisant ces différents projets selon une programmation pluriannuelle concertée (« **AMENAGER** »).

L'importance des « restes à réaliser » (Cf. page 10) sur l'année à venir, la difficulté de mobiliser des moyens importants en autofinancement comme la nécessité de préparer l'avenir dans les meilleures conditions conduisent à ce que l'exercice 2010 puisse concentrer son action sur les deux premiers temps : identifier et étudier les actions structurantes, optimiser les paramètres techniques et financiers nécessaires à leur bonne réalisation.

Dans ce cadre, les quelques propositions mentionnées ci-après ne constituent qu'un point d'ancrage devant faciliter le débat d'orientation budgétaire.

QUELQUES DONNEES GENERALES PREALABLES...

- les amortissements -

Les provisionnements budgétaires au titres des amortissements réalisés de manière exhaustive depuis 2006 offrent la possibilité d'alimenter des projets d'investissement en autofinancement voire, conformément à l'objectif de l'acte budgétaire, de procéder au remplacement des matériels usagés.

L'ensemble des biens amortis est précisé dans le tableau joint en annexe 5 du présent document.

Une première phase de remplacement d'équipements en fin de vie a donc été réalisée en 2007 au niveau des :

- deux moteurs de 40 cv pour la barge « eaux douces » (acquis en 1998 et amortissables sur 5 ans) et remplacés par deux moteurs similaires de 50 cv,
- du photocopieur (matériel de 1998 acquis d'occasion en 2000 et amortissable sur 5 ans), par un photocopieur/scan/télécopie couleur disponible sur l'ensemble du réseau informatique,

Cette première phase a été complétée en 2008 par l'acquisition de matériels dévolus au fonctionnement de la « brigade verte » (tondeuse autoportée, tondeuse à main, débroussailluse, taille-haie, citerne...) ainsi que par une intervention lourde sur les coques des deux embarcations du syndicat (décapage par sablage, peinture, apprêts, anti-fouling). Cette dernière opération rend aujourd'hui possible un entretien annuel plus léger (nettoyage + anti-fouling) effectué en interne.

Enfin, les deux remorques dont le syndicat dispose pour la traction de la barge et de la mini-pelle ont pu bénéficier d'une modification pour garantir une sécurité normale d'utilisation (mini-pelle) ou pour constituer un support sécurisé de manutention et d'entretien (barge). La première proposition semblait d'ailleurs obligatoire au plan réglementaire (système d'attache de la mini-pelle à régulariser).

L'année 2009 a permis au titre des amortissements de prolonger cet effort d'équipements techniques (tronçonneuse, aspirateur eau/poussière, sonar bateau...) et administratifs (matériels bureautiques et informatiques).

Au total, le provisionnement budgétaire à réaliser au titre des amortissements des biens est estimé sur l'exercice 2009 à 42 378,84 € pour un transfert de subventions correspondantes de 16 200,31 € (soit un provisionnement réel de 26 178,53 €). Ce montant relativement important demeure très proche du transfert budgétaire effectué sur l'exercice 2009. Il n'intègre en outre pas les amortissements qui pourraient être liés à la rétrocession d'actifs communaux dans le cadre de l'adhésion éventuelle des collectivités des Alpes de Haute-Provence au S.M.A.D.E.S.E.P.

- les nouveaux équipements -

Par procès-verbal de rétrocession, les Communes propriétaires d'actifs implantés pour l'essentiel dans le domaine public hydroélectrique ont placé sous la responsabilité du S.M.A.D.E.S.E.P. la gestion et l'entretien de ces mêmes biens communaux.

C'est pourquoi un diagnostic complet permettant d'envisager des travaux d'entretien et d'amélioration possible, a été dressé sur l'année 2009 à partir de la liste exhaustive de ces mêmes équipements. Ce travail réalisé pour grande partie par les personnels techniques du Syndicat qui ont supervisé, dans les limites du budget primitif 2009, des interventions d'amélioration et de confortement. Ceci a notamment été le cas pour le ponton de Port Saint-Pierre qui a bénéficié, au-delà de son extension, du changement de ses deux treuils d'amarrage, des plages de Savines-le-Lac et de Rousset qui ont été équipés (ou rééquipés) d'une aire de jeux d'enfants, du site des Eaux Douces qui a été mieux aménagé (protection de l'accès contre les camping-cars, installation de poubelles...) et de la plage de Chanterenne qui a été entièrement restaurée.

La liste exhaustive de ces travaux, ainsi que les propositions techniques visant à consolider ces actifs durant l'année prochaine, est jointe en annexe 4 du présent document. Un budget d'investissement propre à ces améliorations serait en conséquence souhaitable en écho à cette volonté d'amélioration qualitative.

- L'amélioration des services -

L'année 2010 devrait enfin permettre la réalisation des trois sanitaires complémentaires programmés depuis 2008 : ces équipements nouveaux, qu'il est prévu d'exploiter pour l'été prochain, occasionneront une charge supplémentaire d'entretien pour les personnels de l'établissement public qu'il conviendra d'assumer au mieux. Un rapprochement avec la Maison technique du Département à Savines-le-Lac pourrait peut-être apporter des solutions intéressantes à cette question, en valorisant des personnels moins mobilisés l'été que durant la période hivernale (déneigement).

De manière plus globale, l'homogénéisation des plages de travail proposée aux deux équipes techniques est apparue en 2009 intéressante en facilitant la mutualisation des moyens humains et matériels sur des interventions conjointes pour une amélioration de l'efficacité générale. Cette voie semble ainsi positive à poursuivre, avec la nécessité d'apprécier dans le détail le niveau de l'augmentation de la charge (moyens humains et matériels) que pourrait engendrer l'adhésion des collectivités des Alpes de Haute-Provence au S.M.A.D.E.S.E.P.

Conformément aux orientations budgétaires définies l'année dernière, la mise en place en 2008 du Système d'Information Géographique consolide aujourd'hui la gestion des équipements nautiques et des autorisations d'occupation temporaire. Cette action conforte l'information sécurisée des services, généralisée depuis début 2007. Pour autant, ces acquis auraient tout intérêt à être valorisés en termes de communication institutionnelle, voire d'informations auprès du grand public. En ce sens, la mise en place d'un nouveau site internet (intranet pour le SIG) programmé en 2010 apparaît aujourd'hui primordiale, en ouvrant la voie aux possibilités d'une administration numérique (au moins de manière partielle). Cette stratégie, potentiellement très économe notamment en termes de diffusions sur support « papier », peut en outre être le gage d'une réactivité plus grande dans la prise de décision technique ou politique : elle réclamera cependant, outre les systèmes informatiques adéquats, un minimum de formation des techniciens, partenaires et élus concernés.

I - DEVELOPPER L'ASSISE INSTITUTIONNELLE DU SYNDICAT

Cet objectif liminaire est de nature à considérablement impacter l'assise budgétaire 2010 : l'adhésion recherchée des collectivités riveraines et du Conseil Général des Alpes de Haute Provence peut conduire à une augmentation sensible du budget, notamment de fonctionnement, de l'établissement public. La présence d'un ponton et d'une plage publique sur la Commune de Saint Vincent Les Forts et d'un débarcadère sur la Commune de La Bréole conduirait par exemple à une consolidation des moyens d'intervention sur ces sites (nettoyage, gestion portuaire, surveillance de la plage).

Ces éléments semblent d'autant moins neutres que le comité syndical a acté le 6 décembre 2006 le principe d'une cotisation progressivement portée à son taux nominal pour ces potentielles nouvelles collectivités adhérentes : ce principe pourrait donc avoir une incidence directe sur le niveau de cotisation des collectivités adhérentes des Hautes-Alpes.

La relative faiblesse des moyens humains disponibles sur le plan opérationnel au sein du syndicat est aujourd'hui tempérée par la possession de nombreux matériels qui permettent une capacité d'intervention intéressante. Cet atout ne suffira toutefois pas pour répondre avec les moyens humains existants à l'extension éventuelle du périmètre d'intervention du S.M.A.D.E.S.E.P.

II - STRUCTURER ET CONFORTER L'OFFRE TOURISTIQUE NAUTIQUE

L'étude « Ports Propres » initiée début 2010 doit permettre de déterminer les grands investissements susceptibles de répondre favorablement aux 4 objectifs de cet axe. De la même manière, le programme régional de développement des APN dont la convention mériterait à être validée au plus tôt pourra compléter cette approche, notamment en termes de diversification touristique, en préparant autour d'une politique globale, les meilleures conditions de faisabilité techniques et financière d'un certain nombre d'opérations.

III - PROTEGER ET MIEUX GERER LA RESSOURCE AQUATIQUE

Le partenariat ambitieux fondé autour de l'élaboration commune du dossier de candidature à la mise en œuvre d'un contrat de bassin versant « Serre-Ponçon / Haute Durance » doit pouvoir répondre aux exigences de cette politique environnementale. Là encore, le diagnostic « Ports Propres » doit pouvoir soutenir un plan de d'aménagement durable du lac de Serre-Ponçon, susceptible de pouvoir s'inscrire à termes dans des stratégies de labellisation.

Ces démarches fondatrices et complémentaires ne devront pas exclure des approches plus ponctuelles et urgentes telle que l'étude sur le comportement des masses d'eau de Serre-Ponçon (impliquant la détermination des profils d'eau de baignade obligatoires dès 2011) ou des équipements nautiques indispensables (bornes sur les pontons

de Savines-le-Lac, panneaux d'informations notamment environnementales aux entrées des ports, aménagement des Eaux douces...).

IV – APPORTER DES REPOSES PERENNES AUX ENJEUX TOURISTIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA QUEUE DE RETENUE

La demande de subventions déposée à l'automne 2009 pour la réalisation d'un plan de gestion opérationnel en queue de retenue (branche Ubaye) devra trouver une suite concrète sur l'année 2010. Ce plan de gestion doit en effet constituer le support (obligatoire au plan juridique vis-à-vis des dispositions prévues par la Loi sur l'eau) de l'action publique à engager sur ce secteur sur plusieurs années. Ce principe se justifie notamment pour la question de la faisabilité d'une zone en eau permanente le long de la digue de Crots et pour le possible partenariat à fonder avec des carriers au sujet du renforcement de la navigabilité sur Chadenas par le bais d'extractions de matériaux.

V – DOTER LE S.M.A.D.E.S.E.P. D'UN OUTIL DE TRAVAIL ADAPTE A SES MISSIONS ET A SON FONCTIONNEMENT

A la lecture des données qualitative et quantitative du présent document, force est de constater une montée en puissance engagée depuis plusieurs années de l'établissement public gestionnaire de l'activité touristique sur Serre-Ponçon. Cette dynamique, relayée aujourd'hui autour de la préparation de programmes contractuels bénéficiant à tout un territoire⁶, a sans doute vocation à se poursuivre dans les années à venir.

La mise en place des missions « contrat de bassin versant » et « programme régional de développement des activités de pleine nature » comme celle de la « brigade verte » saisonnière en sont les plus parfaits exemples. Le recrutement plus fréquent de personnels stagiaires accentue encore ce phénomène. Les perspectives offertes par de nouvelles initiatives centrées sur les cœurs de métier du S.M.A.D.E.S.E.P. (Démarche « port propres », Réseau des lacs alpins) comme la volonté aujourd'hui affirmée des élus des Alpes de Haute Provence que de rejoindre à l'avenir les membres du syndicat nécessitent de prévoir une nouvelle organisation fonctionnelle.

Or, force est de constater que les locaux actuels du S.M.A.D.E.S.E.P., loués au mandement forestier, ne semblent plus adaptés à son fonctionnement. Aucun atelier ne permet le stockage, l'entretien et la manutention sécurisée des nombreux matériels utilisés par la structure. De la même manière, quatre bureaux administratifs sont aujourd'hui disponibles pour six personnels permanents. Malgré un réaménagement, la salle de réunion ne permet l'accueil que d'une douzaine de personnes. Le statut de locataire confère au syndicat une certaine fragilité, en étant par ailleurs assez coûteux en fonctionnement.

La probable évolution du Syndicat, en accentuant ce diagnostic, requiert une réflexion prospective quant à la mise en place de nouveaux locaux plus fonctionnels. Ces derniers auraient tout intérêt à se situer au plus près de l'eau (afin de faciliter la manutention des bateaux). Cette implantation en bordure de rive du lac pourrait en outre contribuer, par une présence permanente sur toute l'année, à l'animation d'une base nautique ou/et à la gestion d'un espace portuaire. Les missions dévolues à d'autres structures sur le lac de Serre-Ponçon notamment en termes de polices particulières, pourraient inciter certains de ces organismes à mutualiser des locaux, notamment pour le stockage de matériels nautiques. La DDAF (police de l'eau), l'ONEMA (police de la pêche), la brigade nautique (police de la navigation) en sont les principaux exemples. De la même manière, la Fédération de pêche comme le SDIS 05 seraient peut-être demandeurs d'une base leur permettant de disposer de moyens nautiques facilement mobilisables sur Serre-Ponçon.

La possible réorganisation des Maisons techniques départementales sur le territoire peut également présenter des opportunités, tant en termes de mutualisation de locaux (ateliers) que de disponibilité foncière.

En termes de positionnement géographique, la Commune de Savines-le-Lac présente enfin l'avantage de se situer en situation assez centrale à la croisée des routes conduisant à l'Embrunais, à Chorges et à la vallée de l'Ubaye.

Ces différents éléments doivent pouvoir nourrir la réflexion des administrateurs et permettre ainsi d'aboutir à moyen terme à une décision consensuelle et opportune pour le bon fonctionnement du S.M.A.D.E.S.E.P. En fonction de l'échéancier déterminé, la poursuite des travaux d'amélioration du siège actuel pourront être proposés dès l'exercice à venir (création d'un local pour l'archivage, apprentis technique...).

⁶ En ce sens, le S.M.A.D.E.S.E.P. constitue plus que jamais un outil au service des collectivités de son territoire

S.M.A.D.E.S.E.P.

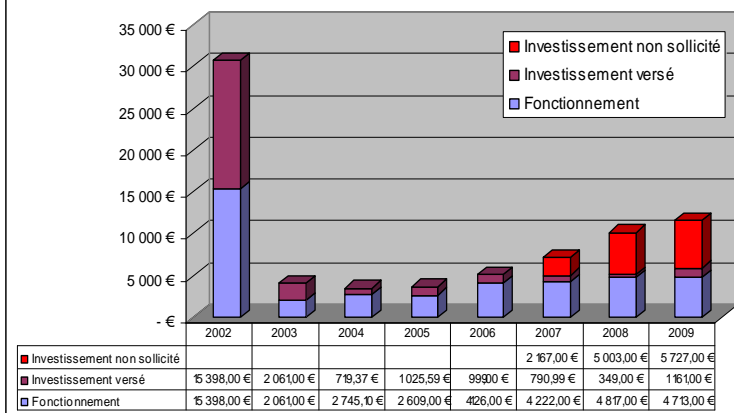
Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon

➤ Annexes au Débat d'Orientation Budgétaire 2010

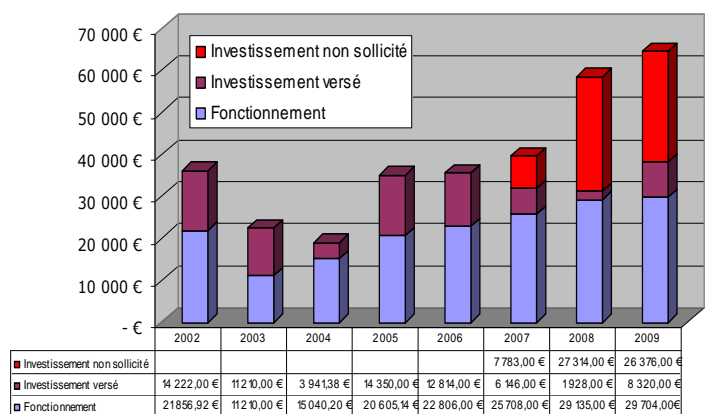
- ANNEXE 1 - EVOLUTION DES PARTICIPATIONS FINANCIERES PAR SECTION DES MEMBRES DU S.M.A.D.E.S.E.P.
- ANNEXE 2 - REPARTITION DES COTISATIONS ENTRE ADHERENTS SUR LES SECTIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2002
- ANNEXE 3 - REPARTITION DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DES EXERCICES 2007, 2008 ET 2009
- ANNEXE 4 - SYNTHESE DES INTERVENTIONS SUR LES PLAGES ET PONTONS
PROPOSITIONS POUR L'EXERCICE 2010
- ANNEXE 5 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

ANNEXE 1 - EVOLUTION DES PARTICIPATIONS FINANCIERES PAR SECTIONS DES MEMBRES DU S.M.A.D.E.S.E.P.

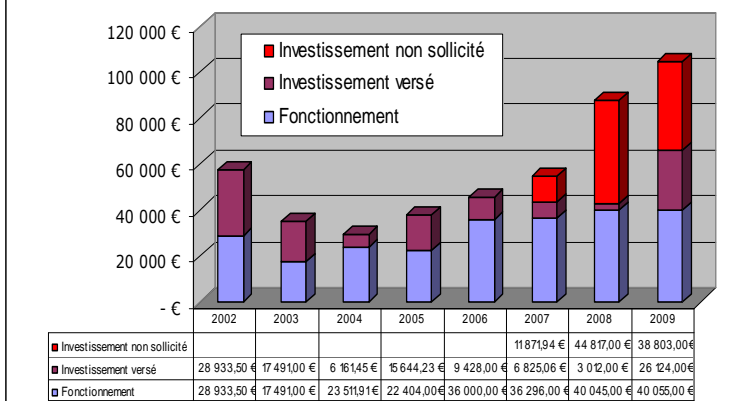
Evolution des cotisations de la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon



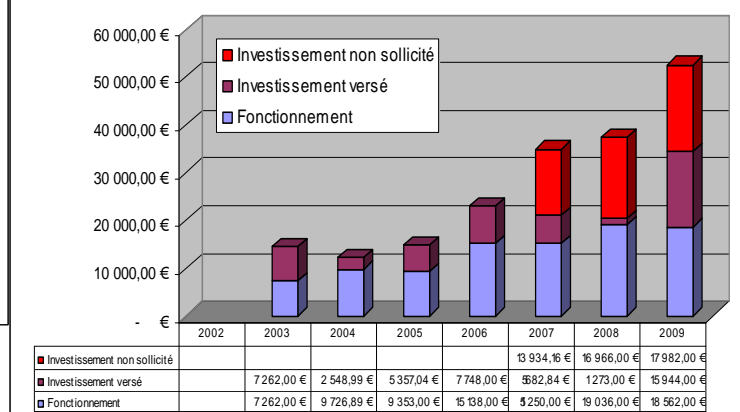
Evolution des cotisations de la Communauté de Communes du Savinois



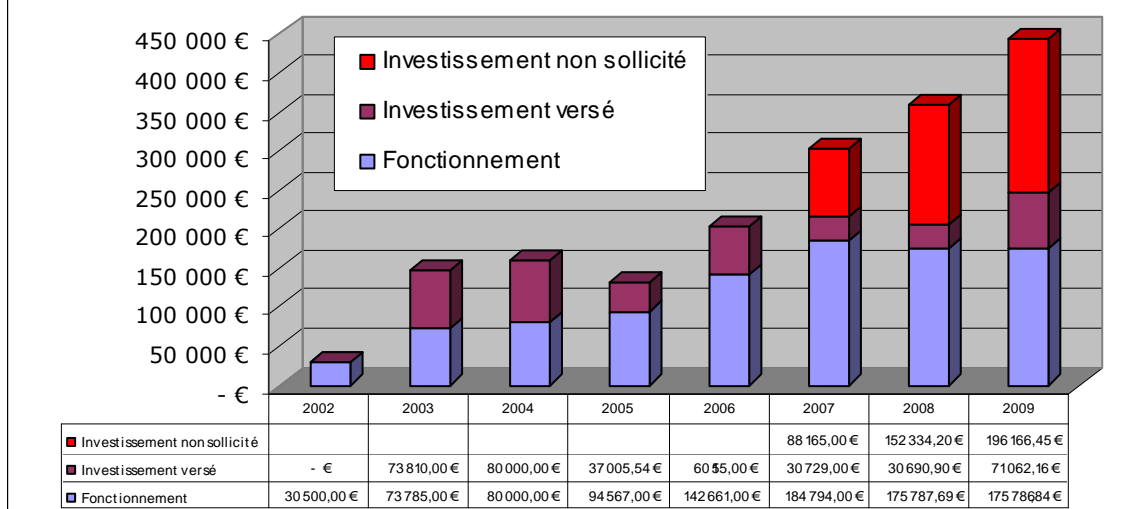
Evolution des cotisations de la Communauté de Communes de l'Embrunais



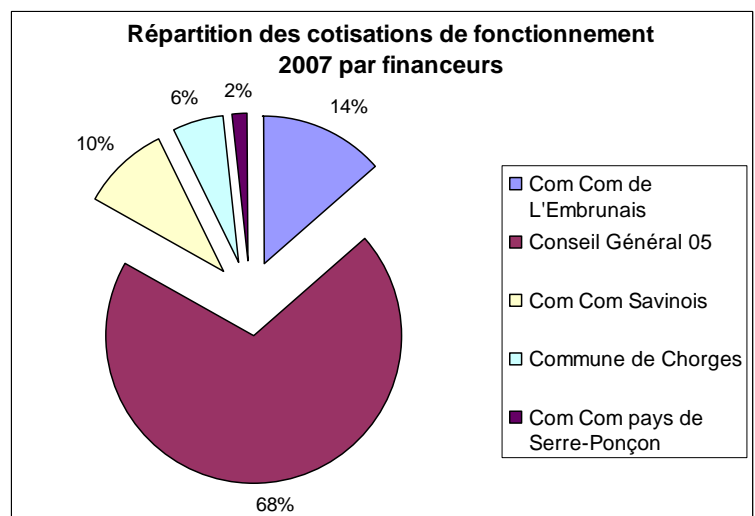
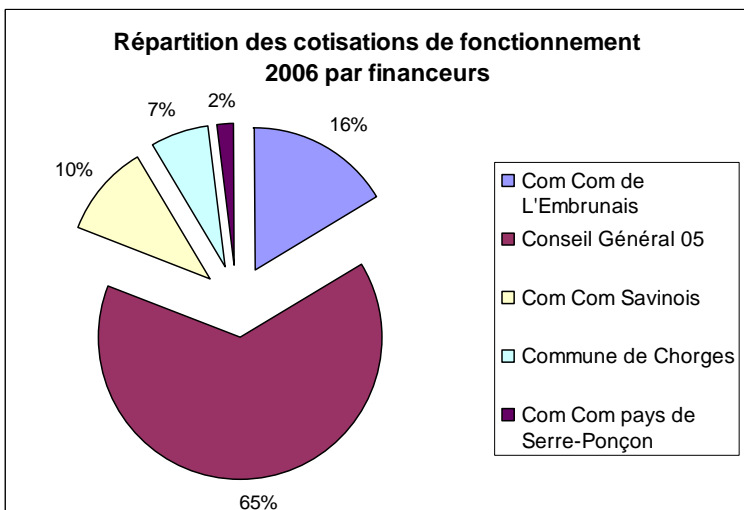
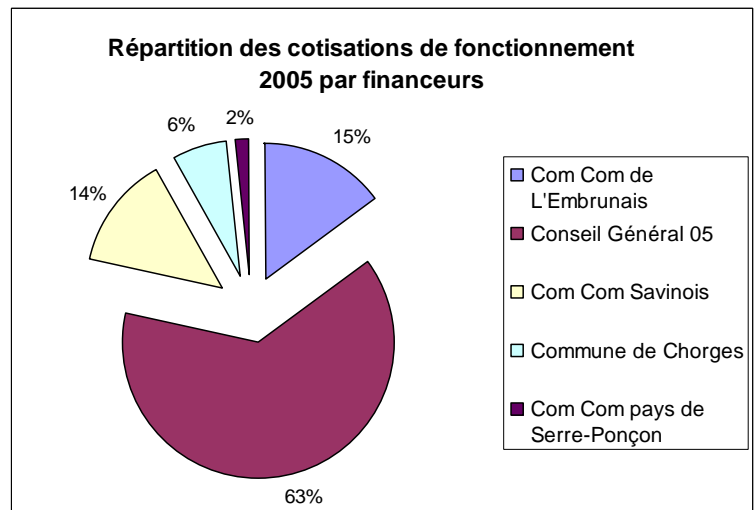
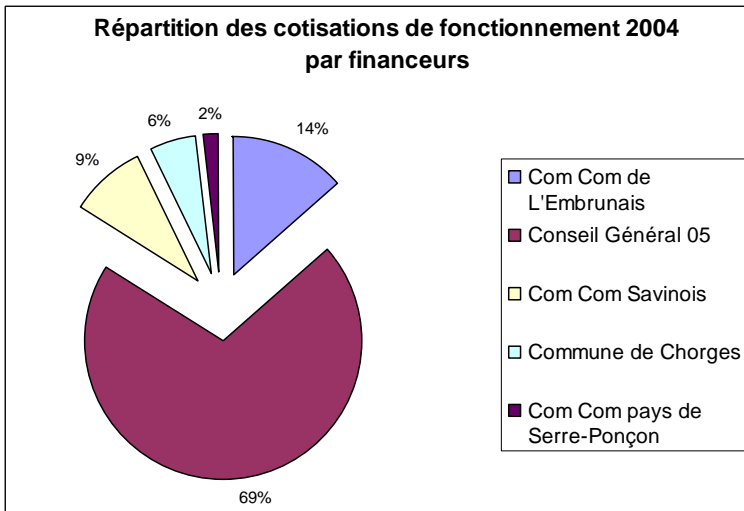
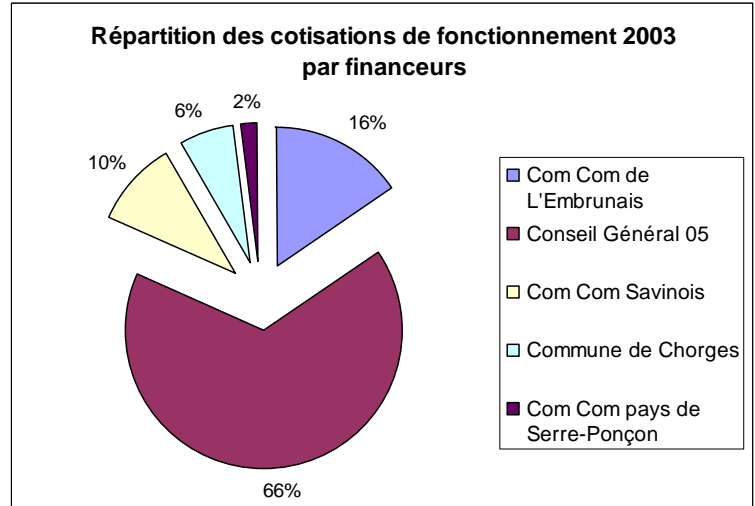
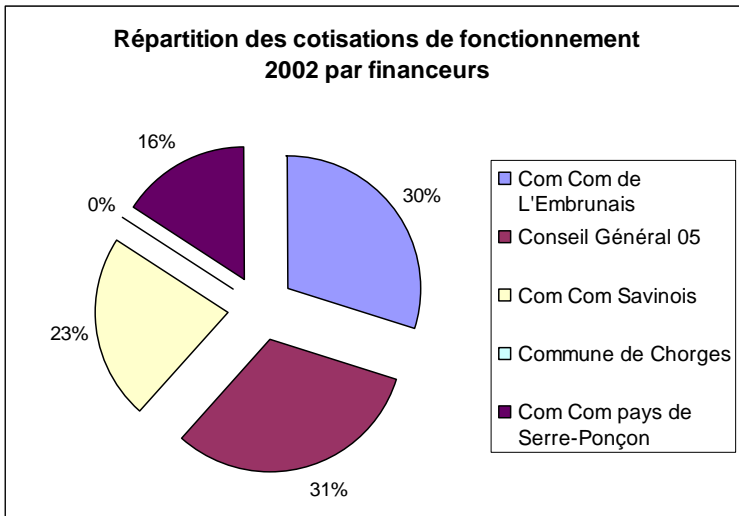
Evolution des cotisations de la Commune de Chorges



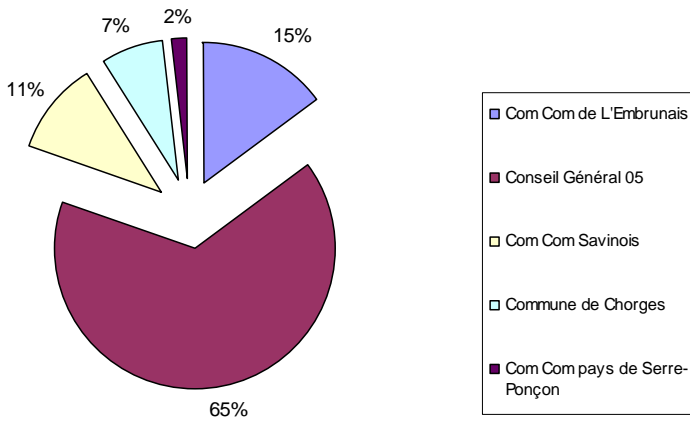
Evolution des cotisations du Conseil Général 05



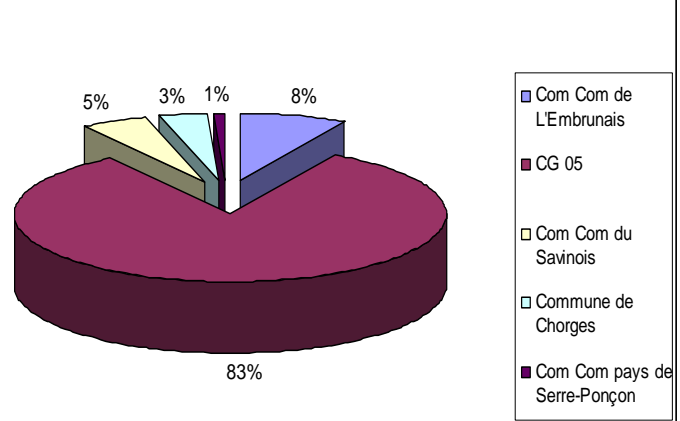
ANNEXE 2 - REPARTITION DES COTISATIONS ENTRE ADHERENTS SUR LES SECTIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2002



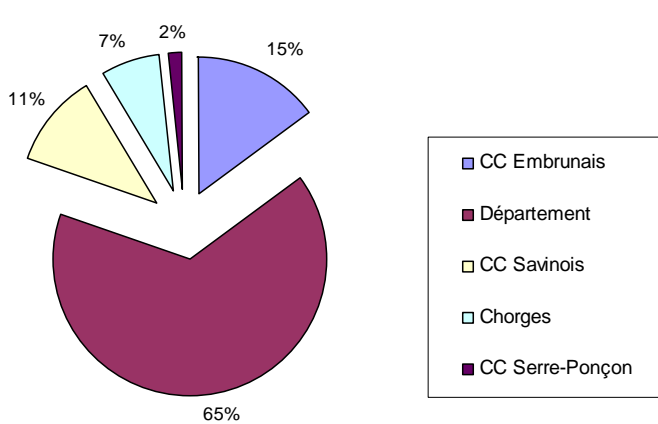
Répartition des cotisations de fonctionnement 2008 par financeurs



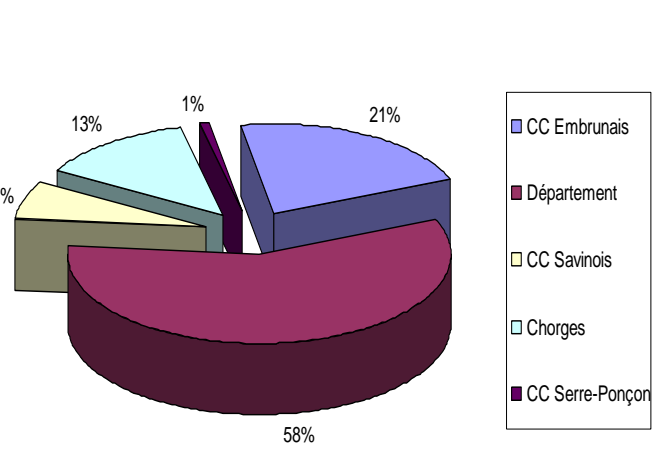
Répartition des cotisations d'investissement 2008 par financeurs



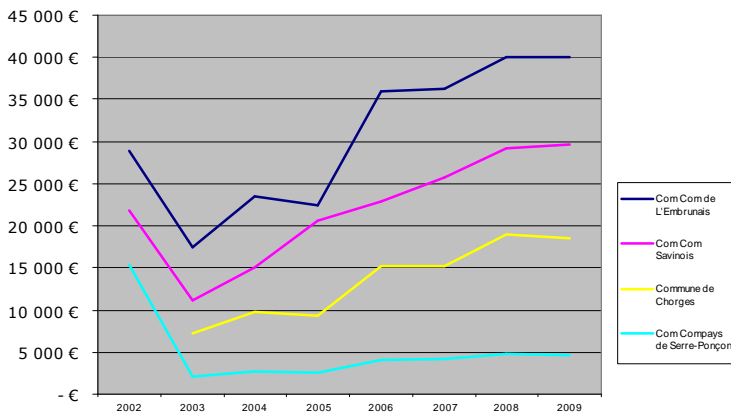
Répartition des cotisations de fonctionnement 2009 par financeurs



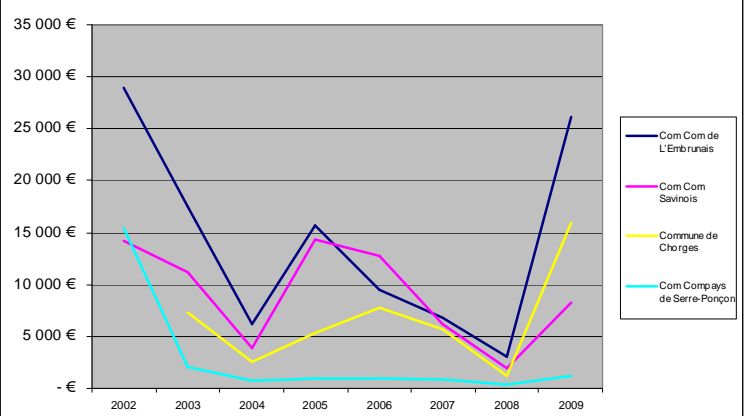
Répartition des cotisations d'investissement 2009 par financeurs



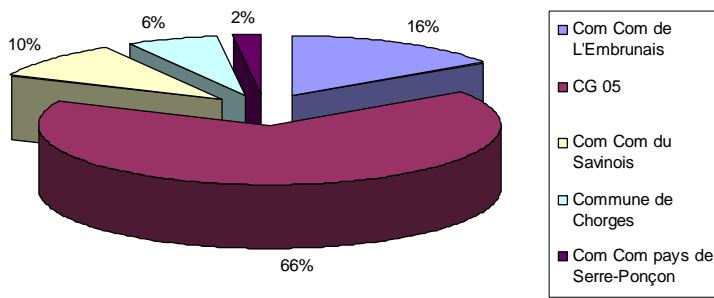
Evolution de la participation financière en fonctionnement des Collectivités riveraines



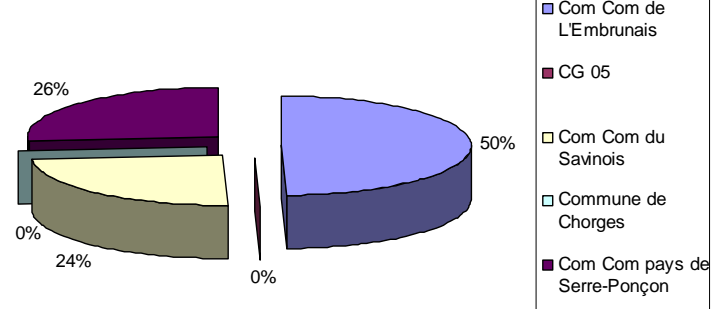
Evolution de la participation financière en investissement des Collectivités riveraines



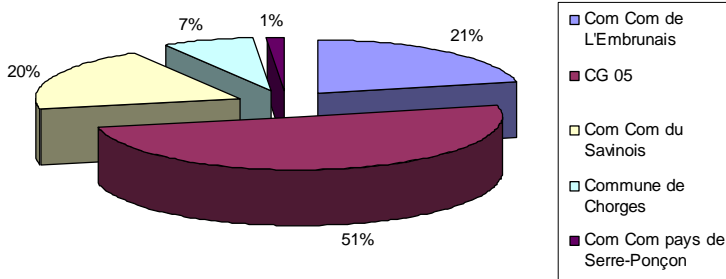
Répartition des cotisations d'investissement 2003 par financeurs



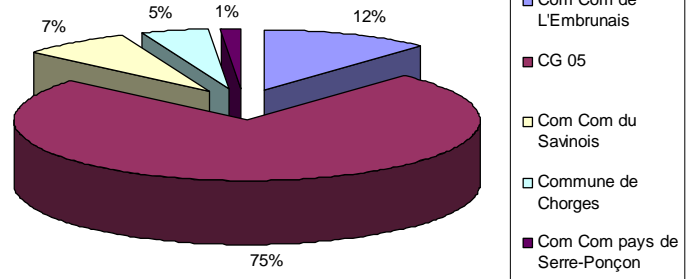
Répartition des cotisations d'investissement 2002 par financeurs



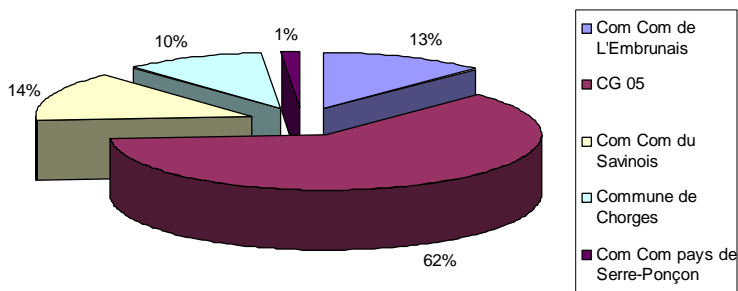
Répartition des cotisations d'investissement 2005 par financeurs



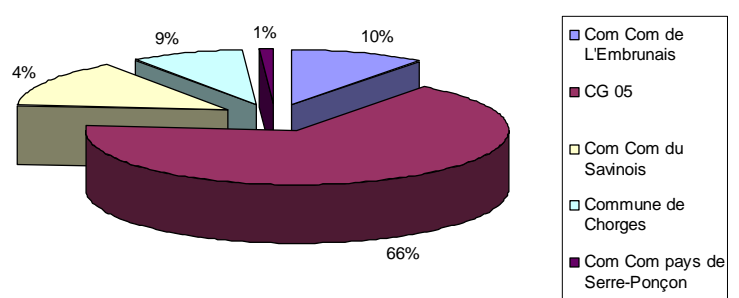
Répartition des cotisations d'investissement 2004 par financeurs



Répartition des cotisations d'investissement 2007 par financeurs

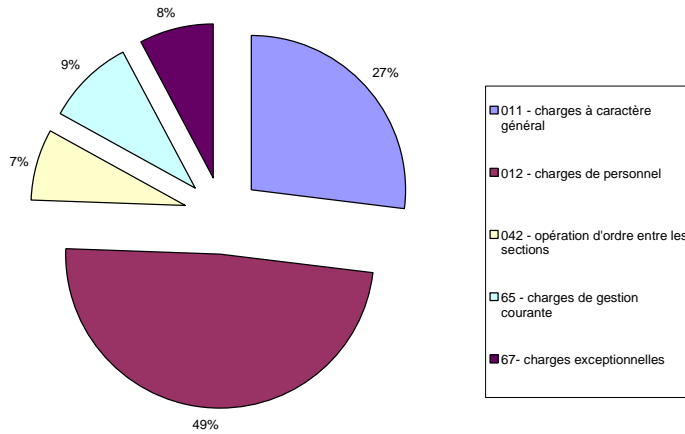


Répartition des cotisations d'investissement 2006 par financeurs

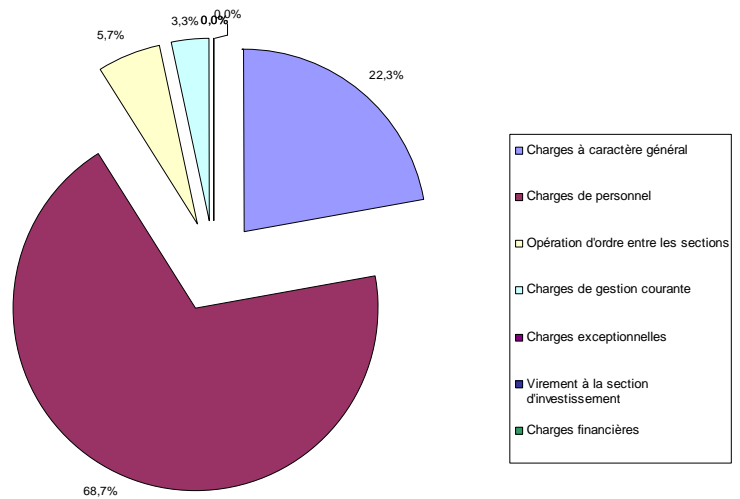


ANNEXE 3 - REPARTITION DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DES EXERCICES 2007, 2008 ET 2009

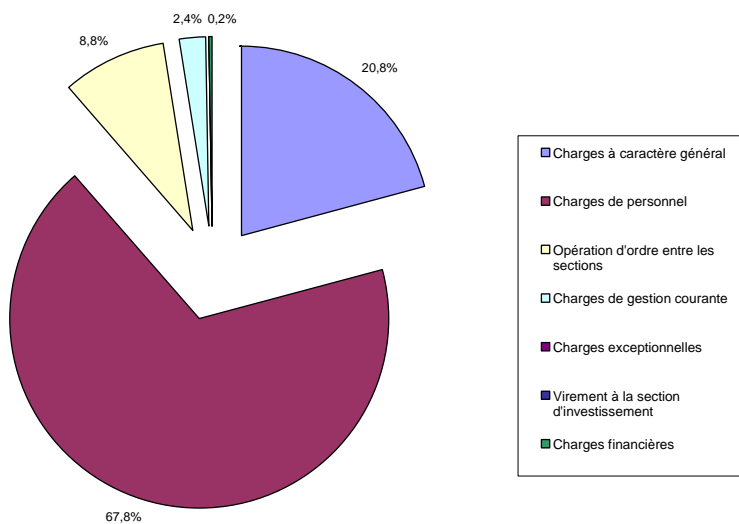
CA 2007 / Dépenses - section fonctionnement



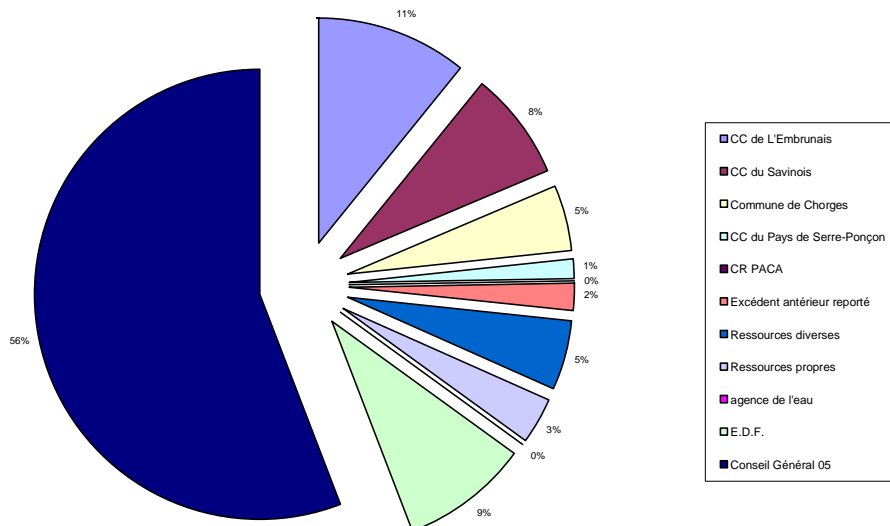
CA 2008 / Dépenses - Section de fonctionnement



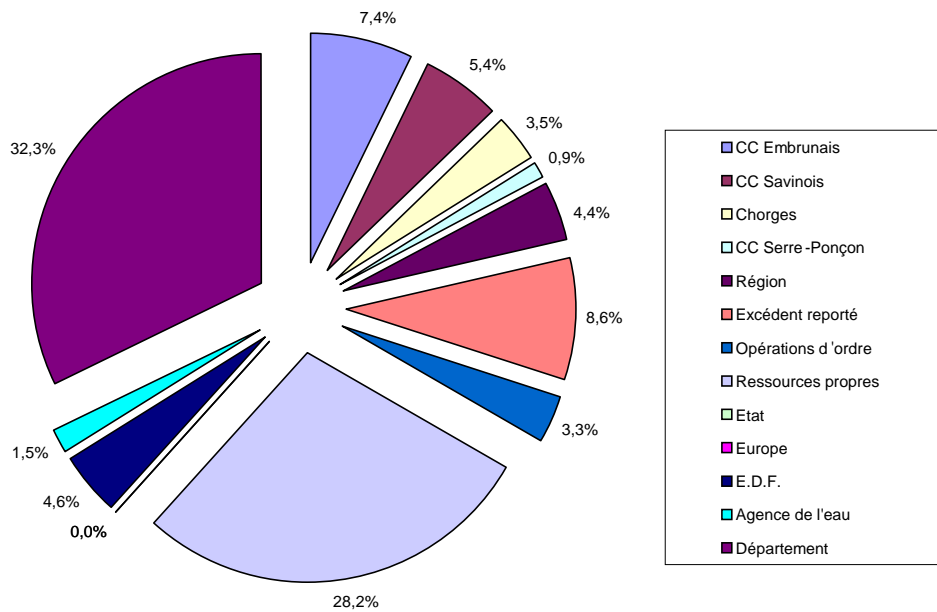
Exécution budgétaire 2009 / Dépenses - Section de fonctionnement



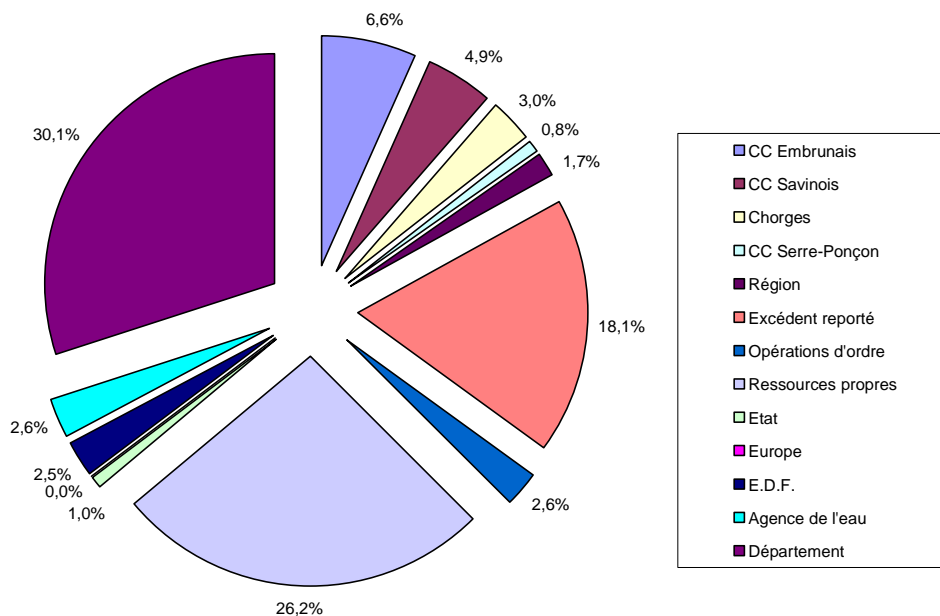
CA 2007 / Recettes - section fonctionnement



CA 2008 / Recettes - Section fonctionnement



Graphique 2 : Exécution budgétaire 2009 / Recettes - Section de fonctionnement



ANNEXE 4 - SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS SUR LES PLAGES ET PONTONS PROPOSITIONS POUR L'EXERCICE 2010

Des aménagements à poursuivre pour une amélioration de la qualité de l'accueil...

Travaux sur les plages et sites nautiques

Pour toutes les plages

- Mise en place de DSA (Défibrillateurs Semi-Automatiques), par l'extension d'une mutualisation de ces matériels avec les stations de ski, le SDIS ou le CDOS (?)
- Mise en perspectives des horaires de surveillance autour des périodes les plus fréquentées sur chacune des plages (rationalisation des moyens mis en œuvre au regard des objectifs poursuivis)

* * *

Chorges (Baie des Pommiers)

- Réflexion autour d'une extension du poste de secours, à priori trop exigü
- Plage en goudron en mauvais état - enrobé à refaire (béton) 300m² (1 000 €)
- Rampe de mise à l'eau à rallonger (20 m)
- Garde corps de l'escalier à repeindre (100 €)
- Curage du canal
- Tranchée d'évacuation d'eau 100ml à réaliser (fuite ponton baignade)
- Aspersion + engazonnement
- Taille des arbres
- Enrochement + 2 chemins d'accès à créer depuis l'ancienne route de Savines (1000 €)
- Places handicapés parking (à repeindre)

Crots (Chanterenne)

- Système d'aspersion partie gauche (pression ?)
- Plantation d'arbres (10 unités à 500 € pièces)
- Terre végétale (1 ha) + engazonnement
- Tables de pique-nique x 4 (5 000 €)
- Protection de la plage par l'extension de la digue (enrochement ?)

Crots (Les « Eaux douces »)

- Débroussaillage (zone du parking) et élagage des arbres + dépressage
- Installation de tables de pique-nique x 5 (5 000 €)
- Confortement des corbeilles à déchets (corbeilles supplémentaires avec habillage en bois)
- Végétalisation des talus 150ml (3 000 €)
- Signalétique commerciale des prestataires à regrouper

Le Sauze-du-Lac (Port Saint-Pierre)

- Réparation d'asperseurs
- Lazurage des bancs
- Place handicapée à matérialiser
- Gazon terrain de volley à reprendre
- Barrière chemin (1 000 €)
- Dépressage de l'aire de pique-nique
- Porte-extincteur ponton à changer
- Petits lampadaires x 5 (800 € pièces)
- Terre + gazon sur l'aire de pique-nique (100 m²)
- Grands lampadaires à repeindre

Rousset (Bois vieux)

- Débroussaillage et confortement des « placettes » créées pour la détente en secteur « nord »
- Installation de poubelles
- Réfection des panneaux pédagogiques du sentier botanique
- Accompagnement de la municipalité en termes de stationnement
- Nécessité de l'extension de la « plage », permettant la mise en place d'une surveillance

- Rampe de mise à l'eau à conforter
- Lazurage des tables
- Tout venant sur le nouveau chemin (500 €)
- Tranchée eau +électricité (avec la Commune)

Savines-le-Lac (plage)

- Re-végétalisation des massifs (2 500 €)
- Parking (en mauvais état) ; marquage des places « handicapées », enrobé etc. ...
- Apport de terre végétale 450m³ (15€ le m³)
- Aspersion sur 1 000 m²
- Elagage des arbres

Savines-le-Lac (ilet)

- Nettoyage + débroussaillage (tranche 2)

Savines-le-Lac (Voilerie)

- Evacuation des épaves
- Débroussaillage
- Evacuation de la « roulotte »

Savines-le-Lac (Riou Bourdou) - travaux concertés avec la Communauté de Communes du Savinois

- Marches d'accès au site à refaire
- Lazurage des tables
- Places à feu à reprendre
- Débroussaillage
- Sentier du tour de la crique à conforter (éboulements)

Traitement des bois et macro-déchets

Secteurs prioritaires :

- Digue du pont de Savines-le-Lac
- Criques (de Chadenas au Riou Bourdou)
- Commune de Pontis
- Zone du Liou (à voir avec la société « Bleu Nature »)
- Digue de Crots
- Plan d'eau d'Embrun

Balisage

- Extension des bandes de rive au niveau du Riou Bourdou
- Extension des chenaux traversiers (Prunières et Chorges) et déplacement des bandes de rives plus au large
- Balisage de la zone VNM
- Balisage du chenal de navigation sur Chadenas (CNASP Embrun) et, plus généralement, de la zone amont du lac (Embrun, Crots), bouées de haut fond x4
- Balisage du chenal de la Bréole (création)
- Vérification des bouées permanentes (état des chaînes et manilles)
- Numérotation des BDR permanentes – suivi des équipements nautiques par outil SIG (date intervention + cartographie)
- Périmètre de baignade (changement des bouées de la ligne d'eau de Port Saint-Pierre)

Travaux sur les sanitaires

Charges (Plage des pommiers)

- Installation du nouveau bloc sanitaire
- Transformation du bloc existant en douches publiques ?

Crots (Les Eaux Douces)

- Lavabo HS des WC à changer
- Reprise générale de la mise « hors gel » de l'installation

Prunières (aire de repos de la RN 94)

- Installation de grilles interdisant l'accès hivernal

Rousset (Bois vieux)

- Rafraichissement (faïences + peinture + plomberie : 8 000 €)
- Alimentation en eau depuis le chef-lieu à partir du réseau public

Savines-le-Lac

- Sanitaire de la plage en mauvais état (porte, évier, évacuation des eaux au sol, etc. ...)
- Réfection des sanitaires de la Baie de la gendarmerie (30 000 €)
- Pas de sanitaire disponible au niveau du ponton des Eygoires

Travaux sur les pontons/mouillages

Pour tous

- Installation de portillons d'accès
- Installation de barrières mobiles sur les premières pannes (sécurisation de l'accès en cas de marnage et de forte pente)
- Mise en place de panneaux d'information sur la sécurité et la navigation (panneaux à implanter également en début de rampes de mise à l'eau)
- Numérotation systématique des places
- Evaluation des possibilités (et de l'intérêt) d'un branchement eau+électricité aux pontons non-équipés
- Evaluation de l'intérêt de la mise en place d'un outil de gestion global et d'une pré- réservation

* * *

Charges (Baie Saint-Michel)

- Extension de la longueur de la bande de rive vers l'aval
- Reprise et extension d'une partie des mouillages sur chaîne-mère
- Aménagement d'un slip de mise à l'eau, au moins provisoire (ancienne route de Savines)

Charges (Chanteloube)

- Extension du ponton ? (2 ancrages à réaliser)
- Installation de 2 panneaux 5 km/h sur le viaduc
- Aménagement de la plage nautique (protection contre l'érosion)

Le Sauze-du-Lac (port Saint-Pierre)

- Problématique du stationnement (véhicules + remorques)
- Installation définitive de 5 mouillages
- Enfouissement des corps-morts

Prunières

- Enfouissement des ancrés
- Changement des chaînes du ponton
- Catways + taquets supplémentaires à installer

Rousset

- Aménagement du slip de mise à l'eau
- Création d'un port en eau profonde ?

Savines-le-Lac (Baie de la Gendarmerie)

- Installation de barrières sur le parking du ponton de la baie de la Gendarmerie (40 ml - 1 000 €)
- Remplacement d'un portail d'entrée au site + panneau (3 000 €)
- Remplacement des bornes eau + électricité
- Installation d'un réseau E.D.F. indépendant à la baie de la Gendarmerie (tranchée et ligne à poser)
- Reprise de l'évacuation du pluvial
- Coupe et évacuation des arbres morts
- Installation définitive de 5 mouillages (baie de la Gendarmerie)

Savines-le-Lac (Anse du Barnafret)

- Curage et nettoyage du ponton (location d'une pelle)2000€
- Remplacement des bornes eau + électricité

ANNEXE 5 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

nature du bien	numéro d'inventaire	valeur comptable brute	année de mise en service	durée d'amortissement	amortissements annuels antérieurs	valeur comptable nette	amortissement de l'année	amortissement cumulé	reste à amortir
compte 205 concession et droits logiciels									
logiciel simalisAOT		12830	2008	2	6415,00	6415,00	6415,00	12830,00	0,00
logiciel complémentaire SIMALIS		3000	2009	2	0,00	3000,00	1500,00	1500,00	1500,00
INMAC Ecces poste eau		362,14	2009	2	0,00	362,14	181,07	181,07	181,07
						TOTAL	8096,07		
compte 2182 matériel de transport									
bateau nettoyeur	22	51525,43	1998	20	28338,97	23186,46	2576,27	30915,25	20610,18
bateau polyvament 4X4	18	30783,51	1998	20	16930,89	13852,62	1539,18	18470,06	12313,45
moteur bateau nettoyeur		20137,11	2005	8	7551,42	12585,69	2517,14	10068,56	10068,56
tracto pelle		10849,58	2007	10	1084,96	9764,62	1084,96	2169,92	7594,70
utilitaire fiat dobro		35000	2007	10	7000,00	28000,00	3500,00	10500,00	17500,00
		12826,44	2008	8	1603,31	11223,14	1603,31	3206,61	8016,53
		161122,07			62509,54	98612,53	12820,85	75330,39	76103,41
compte 21538 réseaux divers autres réseaux									
bouées de balisage	25	34610,42	1998	15	25380,96	9229,46	2307,36	27688,33	6922,09
		34610,42			25380,96	9229,46	2307,36	27688,33	6922,09
compte 2158 autre installation, matériel, outillage technique.									
barrage flottant poteaux	201	21492,8	2004	15	4298,56	17194,24	1432,85	5731,41	15761,39
barrage flottant balisage	202	2028,99	2004	15	405,80	1623,19	135,27	541,06	1487,93
barrage flottant chaîne	203	1151,89	2004	15	230,38	921,51	76,79	307,17	844,72
barrage flottant béton annexe		527,86	2005	15	105,57	422,29	35,19	140,76	387,10
ponton de baignade		376,25	2007	5	150,50	225,75	75,25	225,75	150,50
mouillages		8232	2007	10	1646,40	6585,60	823,20	2469,60	5762,40
achat remorque		4044,66	2007	15	539,29	3505,37	269,64	808,93	3235,73
durriss modification fixation remorque barge		1570,44	2008	5	314,09	1256,35	314,09	628,18	942,26
Taille Haie Husqvarna		1316,88	2008	5	263,38	1053,50	263,38	526,75	790,13
Autoporté Husqvarna		400,5	2008	8	50,06	350,44	50,06	100,13	300,38
Tondeuse lux 5547 F		3804,34	2008	8	475,54	3328,80	475,54	951,09	2853,26
achat petit matériel pour Ponton Rousset		1028,43	2008	8	128,55	899,88	128,55	257,11	771,32
débroussailluse oleo		384	2008	8	480,50	363,50	480,50	961,00	2883,00
betonnière		459,03	2008	8	57,38	401,65	57,38	114,76	344,27
godet 500 mm euro benne 1038		298	2008	8	37,25	260,75	37,25	74,50	223,50
petit matériel de mécanique		704	2008	1	704,00	0,00	704,00	1408,00	-704,00
extension ponton chorges		928,38	2008	1	928,38	0,00	928,38	1856,76	-928,38
extension ponton Punières		33118,7	2008	20	1655,94	31462,77	1655,94	3311,87	29806,83
chenille mini pelle		91232,02	2008	20	4561,60	86670,42	4561,60	9123,20	82108,82
Elagueuse		524	2009	8	0,00	524,00	65,50	65,50	458,50
tronconneuse		374,83	2009	8	0,00	374,83	46,85	46,85	327,98
chaîne et manille		725	2009	8	0,00	725,00	90,63	90,63	634,38
sondeur		260,49	2009	15	0,00	260,49	17,37	17,37	243,12
hélice		379	2009	5	0,00	379,00	75,80	75,80	303,20
bouée VNM		177,5	2009	2	0,00	177,50	88,75	88,75	88,75
aspirateur ind		212	2009	10	0,00	212,00	21,20	21,20	190,80
boîte à outil complète		310	2009	8	0,00	310,00	38,75	38,75	271,25
		511,81	2009	5	0,00	511,81	102,36	102,36	409,45
		180033,80			17033,16	163000,64	13052,07	30085,23	149948,57
compte 21758 autre installation									
refection complète et amélioration coques de bateaux		7325	2008	8	915,63	6409,38	915,63	1831,25	5493,75
chaîne manilles		6000	2009	15	0,00	6000,00	400,00	400,00	5600,00
panneau logo poste de secours		571,89	2009	5	0,00	571,89	114,38	114,38	457,51
conteneur plages		2485,5	2009	5	0,00	2485,50	497,10	497,10	1988,40
escalier plage de chorges		726,56	2009	10	0,00	726,56	72,66	72,66	653,90
		17108,95			915,63	16193,33	1999,76	2915,38	14193,57
compte 2183 matériel bureautique et informatique									
bureau	164	784,32	2001	10	627,46	156,86	78,43	705,89	78,43
fautail	165	167,69	2001	10	134,15	33,54	16,77	150,92	16,77
meuble	180	104,53	2002	10	73,18	31,35	10,45	83,63	20,90
meuble	181	472,67	2002	10	330,87	141,80	47,27	378,14	94,53
meuble	182	656,12	2002	10	328,06	328,06	65,61	393,67	262,45
meuble	185	215,21	2002	10	150,66	64,55	21,52	172,18	43,03
meuble poste informatique	114	939,41	2000	10	845,46	939,41	93,94	939,40	0,01
réfrigérateur	186	179,00	2002	8	156,63	179,00	22,38	179,00	0,00
armoire métallique	187	584,47	2002	10	409,12	584,47	58,45	467,57	116,90
extincteur	201	435,37	2003	8	326,52	435,37	54,42	380,95	54,43
aspirateur traineau	202	238,89	2003	8	179,16	238,89	29,86	209,03	29,87
imprimante epson		576,00	2005	5	345,60	230,40	115,20	460,80	115,20
PC pentium		1100,00	2005	5	880,00	220,00	220,00	1100,00	0,00
disque dur externe		220	2006	5	132,00	88,00	44,00€	176,00	44,00
disque dur externe		220	2006	5	132,00	88,00	44,00€	176,00	44,00
vidéo projecteur		582	2006	5	349,20	232,80	116,40€	465,60	116,40
onduleur		78	2006	5	46,80	31,20	15,60€	62,40	15,60
onduleur		124	2006	5	74,40	49,60	24,80€	99,20	24,80
clavier et souris		19,12	2006	5	11,47	7,65	3,82€	15,30	3,82
onduleur		69	2006	5	27,60	41,40	13,80€	41,40	27,60
ecran LCD 17"		159,19	2006	5	41,40	117,79	31,84€	73,24	85,95
ordinateur portable		948,22	2006	5	568,93	379,29	189,64€	758,58	189,64
replicateur de port avancé		145,83	2006	5	87,50	58,33	29,17€	116,66	29,17
appareil numérique		173,44	2006	5	104,06	69,38	34,69€	138,75	34,69
armoire		671,06	2007	10	134,21	536,85	67,11€	201,32	469,74
ordinateur n° 2 Président		1193,8	2007	5	238,76	955,04	238,76€	477,52	716,28
photocopieur		7743,64	2007	5	3097,46	4646,18	1548,73€	4646,18	3097,46
chaise de surveillance baignade		355	2008	1	0,00	355,00	355,00€	355,00	0,00
ordinateur compta		414	2009	5	0,00	414,00	82,80€	82,80	331,20
licence divers		290,63	2009	5	0,00	290,63	58,13€	58,13	232,50
onduleur + prise CPL		110,55	2009	5	0,00	110,55	22,11€	22,11	88,44
meuble bureau		1256,4	2009	10	0,00	1256,40	125,64€	125,64	1130,76
poste info APN		888	2009	5	0,00	888,00	177,60€	177,60	710,40
						0,00		0,00	0,00
		22115,56			9832,67	14199,79	4057,93	13890,60	8224,96
compte 2188 autres immobilisations corporelles									
collecteurs à déchets		224	2008	5	44,80	179,20	44,80	89,60	134,40
		224,00			44,80	179,20	44,80	89,60	134,40
TOTAL		397 881,85			114 756,34	285 042,41	42 378,84	146 994,55	241 199,04